

**CHRISTIFIDELES LAICI**

DE SA SAINTETE LE PAPE JEAN-PAUL II  
SUR LA VOCATION ET LA MISSION DES LAÏCS DANS  
L'EGLISE ET DANS LE MONDE

*Aux Evêques*

*Aux prêtres et aux diacres*

*Aux religieux et religieuses*

*A tous les fidèles laïcs*

**PREMIÈRE PARTIE (1-34)**

**TABLE DES MATIÈRES**

**INTRODUCTION (1)**

*Allez, vous aussi, à ma vigne (2)*

*Les urgences actuelles du monde: pourquoi donc restez-vous là, toute la journée, à ne rien faire? (3)*

*Sécularisme et besoin religieux (4)*

*La personne humaine: sa dignité piétinée et exaltée (5)*

*Conflictualité et paix (6)*

*Jésus Christ, espérance de l'humanité (7)*

**CHAPITRE I - JE SUIS LA VIGNE, VOUS ETES LES SARMENTS**

*La dignité des fidèles laïcs dans l'Église-Mystère*

*Le mystère de la vigne (8)*

*Qui sont les fidèles laïcs? (9)*

*Le Baptême et la nouveauté chrétienne (10)*

*Enfants de Dieu dans le Fils unique (11)*

*Un seul corps dans le Christ (12)*

*Temples vivants de l'Esprit Saint (13)*

*Participants à la fonction sacerdotale, prophétique et royale de Jésus Christ (14)*

*Les fidèles laïcs et le caractère séculier (15)*

*Appelés à la sainteté (16)*

*Se sanctifier dans le monde (17)*

**CHAPITRE II - TOUS SARMENTS DE L'UNIQUE VIGNE**

*La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église-Communion*

*Le mystère de l'Église-Communion (18)*

*Le Concile et l'ecclésiologie de communion (19)*

*Une communion organique: diversité et complémentarité (20)*

*Les ministères et les charismes, dons de l'Esprit à l'Église (21)*

*Ministères, offices et fonctions*

*Les ministères dérivant de l'Ordre (22)*

*Ministères, offices et fonctions des laïcs (23)*

*Les charismes(24)*

*La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église (25)*

*Églises particulières et Église universelle*

*La paroisse (26)*

*Engagement apostolique dans la paroisse (27)*

*Formes de participation des fidèles laïcs dans la vie de l'Église (28)*

*Formes personnelles de participation*

*Formes collectives de participation (29)*

*Critères d'ecclésialité pour les associations de laïcs (30)*

*Le service des Pasteurs pour la communion (31)*

**CHAPITRE III - JE VOUS AI ÉTABLIS POUR QUE VOUS ALLIEZ ET QUE VOUS PORTIEZ DU FRUIT**

*La co-responsabilité des fidèles laïcs dans l'Église-Mission*

*Communion missionnaire (32)*

*Annoncer l'Évangile (33)*

*L'heure est venue d'entreprendre une nouvelle évangélisation (34)*

**INTRODUCTION**

1. LES FIDÈLES LAÏCS (*Christifideles laici*), dont la «vocation et la mission dans l'Église et dans le monde vingt ans après le Concile Vatican II» a été le thème de l'assemblée générale du Synode des Evêques en 1987, appartiennent au Peuple de Dieu, représenté par les ouvriers de la vigne, dont parle Saint Matthieu dans son Évangile: «*Le royaume des cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit au petit jour afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il se mit d'accord avec eux sur un salaire d'une pièce d'argent pour toute la journée et il les envoya à sa vigne*» (Matthieu 20, 1-2).

La parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur, et la foule des personnes, hommes et femmes, qu'Il appelle et qu'Il envoie y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf. Matthieu 13, 38 : «*Le champ, c'est le monde; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume; l'ivraie, ce sont les sujets du Mauvais.* »), qui doit être transformé selon le dessein de Dieu, en vue de l'avènement définitif du Royaume de Dieu.

*Allez, vous aussi, à ma vigne*

2. «*Sorti vers neuf heures, il en vit d'autres qui étaient là, sur la place, sans travail. Il leur dit: "Allez, vous aussi, à ma vigne"*» (Matthieu 20, 3-4).

L'appel du Seigneur Jésus ne cesse de se faire entendre depuis ce jour lointain de notre histoire: il s'adresse à tout homme venu en ce monde.

De nos jours, dans une effusion renouvelée de l'Esprit de la Pentecôte, arrivée avec le Concile Vatican II, l'Église a vu mûrir en elle un sentiment plus vif de son caractère missionnaire et, dans un mouvement d'obéissance généreuse, elle a de nouveau écouté la voix du Seigneur qui l'envoie dans le monde comme «*le sacrement universel du salut*»(1).

«*Allez, vous aussi*». L'appel ne s'adresse pas seulement aux Pasteurs, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses; il s'étend à tous: les fidèles laïcs, eux aussi, sont appelés personnellement par le Seigneur, de qui ils reçoivent une mission pour l'Église et pour le monde. Saint Grégoire le Grand le rappelle, lorsque, prêchant au peuple chrétien, il commente la parabole des ouvriers de la vigne: «*Examinez donc un peu, mes frères, votre mode de vie, et vérifiez bien si déjà vous êtes des ouvriers du Seigneur. Que chacun juge ce qu'il fait et se rende compte s'il travaille dans la vigne du Seigneur*»(2).

Fort de son inestimable patrimoine doctrinal, spirituel et pastoral, le Concile a écrit des pages vraiment merveilleuses sur la nature, la dignité, la spiritualité, la mission, la responsabilité des fidèles laïcs. Et les Pères conciliaires, en écho à l'appel du Christ, ont appelé tous les fidèles laïcs, hommes et femmes, à travailler à sa vigne: «*Le Saint Concile adjure avec force au nom du Seigneur tous les laïcs de répondre volontiers, avec élan et générosité, à l'appel du Christ qui, en ce moment même, les invite avec plus d'insistance, et à l'impulsion de l'Esprit Saint. Que les jeunes réalisent bien que cet appel s'adresse très particulièrement à eux, qu'ils le reçoivent avec joie et de grand coeur. C'est le Seigneur Lui-même qui, par le Concile, presse à nouveau tous les laïcs de s'unir plus intimement à Lui de jour en jour et de prendre à coeur ses intérêts comme leur propre affaire* (cf. Philippiens 2, 5: «*Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus.* »), de s'associer à sa mission de Sauveur; Il les envoie encore une fois en toute ville et en tout lieu où Il doit aller Lui-même (cf. Luc 10, 1: «*Après cela, le Seigneur désigna soixante-douze autres et les envoya deux par deux en avant de lui dans toute ville et tout endroit où lui-même devait aller.* »)(3).

«*Allez, vous aussi, à ma vigne.* » Ces paroles ont aussi résonné spirituellement pendant tout le déroulement du Synode des Évêques, qui s'est tenu à Rome du premier au 30 octobre 1987. Reprenant les pistes du Concile et éclairés par les expériences personnelles et communautaires de toute l'Église, les Pères, riches en outre de l'apport des Synodes précédents, ont étudié, de façon approfondie, «*la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et le monde, vingt ans après le Concile Vatican II*».

[3]

Cette Assemblée comprenait des représentants qualifiés des fidèles laïcs, hommes et femmes, qui ont apporté une contribution précieuse aux travaux du Synode. L'homélie de clôture l'a explicitement reconnu: «*Nous remercions le Seigneur de ce que, au cours de ce Synode, nous avons pu avoir non seulement la joie de la participation des laïcs (auditeurs et auditrices), mais plus encore de ce que le déroulement des discussions nous a permis d'entendre la voix des invités, les représentants du laïcat provenant de toutes les parties du monde, de différents pays. Cela nous a permis de profiter de leurs expériences, de leurs conseils et de leurs suggestions inspirés par leur amour pour la cause commune*»(4).

Le regard fixé sur l'après-Concile, les Pères synodaux ont pu constater de quelle façon l'Esprit a continué de rajeunir l'Église, en suscitant en elle de nouvelles énergies de sainteté avec la participation de nombreux fidèles laïcs. Nous en trouvons un témoignage, entre autres, dans le nouveau style de collaboration entre prêtres, religieux et fidèles laïcs; dans la participation active à la liturgie, à l'annonce de la Parole de Dieu, à la catéchèse; dans les multiples services et tâches confiés aux fidèles laïcs, qui les ont si bien assurés; dans la floraison vigoureuse de groupes, d'associations, de mouvements de spiritualité et d'engagement; dans la participation plus large et plus marquée des femmes à la vie de l'Église et au développement de la société.

Dans le même temps, le Synode ne manquait pas de noter que le chemin post-conciliaire des fidèles laïcs n'a pas été sans difficultés ni dangers. Dans le concret, on peut rappeler deux tentations auxquelles ils n'ont pas toujours su échapper: la tentation de se consacrer avec un si vif intérêt aux services et aux tâches d'Église, qu'ils en arrivent parfois à se désengager pratiquement de leurs responsabilités spécifiques au plan professionnel, social, économique, culturel et politique; et, en sens inverse, la tentation de légitimer l'injustifiable séparation entre la foi et la vie, entre l'accueil de l'Évangile et l'action concrète dans les domaines temporels et terrestres les plus divers.

Au cours de ses travaux, le Synode a fait sans cesse référence au Concile Vatican II, dont l'enseignement touchant le laïcat, à vingt ans de distance, a paru d'une actualité surprenante, et parfois d'une portée prophétique: un tel enseignement est capable d'éclairer et d'inspirer les réponses qui doivent être données aujourd'hui aux nouveaux problèmes. En vérité, le défi que les Pères synodaux ont relevé a été celui de bien tracer les routes précises afin que la splendide «*théorie*» sur le laïcat, formulée par le Concile, puisse devenir une authentique «*pratique*» ecclésiale. D'un autre côté, [4]

certains problèmes s'imposent par un certain caractère de «*nouveauté*»; au point qu'on peut les qualifier de post-conciliaires, au moins dans un sens chronologique: à ces problèmes, les Pères ont à juste titre réservé une attention toute spéciale au cours de leurs discussions et réflexions. Parmi ces problèmes, il faut mentionner ceux qui concernent les ministères et les services ecclésiaux confiés déjà ou qui seront à confier à des fidèles laïcs, la diffusion et la croissance de nouveaux «*mouvements*» à côté d'autres formes d'associations de laïcs, la place et le rôle de la femme autant dans l'Église que dans la société.

Au terme de leurs travaux menés avec zèle, compétence et générosité, les Pères du Synode m'ont manifesté leur désir et leur souhait qu'en temps opportun, je présente à l'Église universelle un document de conclusion sur le laïcat chrétien(5).

Cette Exhortation Apostolique Post-synodale veut donc faire ressortir toute la valeur des travaux du Synode, depuis les ***Lineamenta*** jusqu'à ***l'Instrumentum laboris***, depuis la relation d'introduction jusqu'aux interventions de chacun des évêques et des laïcs et jusqu'au rapport de synthèse après la discussion en assemblée, depuis les discussions et les relations des «***circuli minores***» jusqu'aux «***propositiones***» et au *Message* final. Le présent document ne se situe donc pas en marge du Synode; il en constitue au contraire l'expression à la fois cohérente et fidèle; il est le fruit d'un travail collégial, dont la dernière étape a été la rédaction d'un exposé à laquelle ont contribué le Conseil du Secrétariat Général du Synode et le Secrétariat lui-même.

Susciter et alimenter une prise de conscience plus nette du don et de la responsabilité que tous les fidèles laïcs ont dans la communion et la mission de l'Église, tel est le but de notre Exhortation.

***Les urgences actuelles du monde: pourquoi donc restez-vous là, toute la journée, à ne rien faire?***

3. Le sens fondamental de ce Synode, et donc son fruit le plus précieux et désiré, c'est de porter les *fidèles laïcs* à écouter le Christ qui les appelle à travailler à sa vigne et à prendre une part très vive, consciente et responsable à la mission de l'Église, en ce moment magnifique et dramatique de l'histoire, dans l'imminence du troisième millénaire.

Des situations nouvelles, dans l'Église comme dans le monde, dans les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles, exigent aujourd'hui, de façon toute particulière, l'action des fidèles laïcs. S'il a toujours été inadmissible de s'en désintéresser, présentement c'est plus répréhensible que jamais. *Il n'est permis à personne de rester à ne rien faire.*

[5]

Revenons à la lecture de la parabole évangélique: «*Vers cinq heures, il sortit encore, en trouva d'autres qui étaient là et leur dit: "Pour quoi êtes-vous restés là, toute la journée, à ne rien faire?" Ils lui répondirent: "Parce que personne ne nous a embauchés". Il leur dit: "Allez, vous aussi, à ma vigne"*» (Matthieu 20, 6-7).

Il n'y a pas de place pour l'inaction, lorsque tant de travail nous attend tous dans la vigne du Seigneur. Le «*maître du domaine*» répète avec plus d'insistance encore: «*Allez, vous aussi, à ma vigne*».

La voix du Seigneur résonne certainement en chaque chrétien, au plus profond de son être. Chacun, en effet, est configuré au Christ par la foi et les sacrements de l'initiation chrétienne, est inséré comme un membre vivant dans l'Église, et est sujet actif de sa mission de salut. La voix du Seigneur se transmet aussi à travers les événements de l'histoire de l'Église et de l'humanité, comme nous le rappelle le Concile: «*Mû par la foi, se sachant conduit par l'Esprit du Seigneur qui remplit l'univers, le Peuple de Dieu s'efforce de discerner dans les événements, les exigences et les aspirations de notre temps, auxquels il participe avec les autres hommes, quels sont les signes véritables de la présence ou du dessein de Dieu. La foi, en effet, éclaire toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines*»(6).

Il faut donc regarder en face ce monde qui est le nôtre, avec ses valeurs et ses problèmes, ses soucis et ses espoirs, ses conquêtes et ses échecs: un monde dont les conditions économiques, sociales, politiques et culturelles présentent des problèmes et des difficultés encore plus graves que celles décrites par le Concile dans la Constitution pastorale ***Gaudium et spes***(7). De toute manière, c'est là la vigne, c'est là le terrain sur lequel les fidèles laïcs sont appelés à vivre leur mission. Jésus veut pour eux, comme pour tous ses disciples, qu'ils soient le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Matthieu 5, 13-14: «*Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel vient à s'affadir, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens. Vous êtes la lumière du monde. Une ville ne se peut cacher, qui est sise au sommet d'un mont.* »).

Mais quel est donc le visage actuel de la «*terre*» et du «*monde*», dont les chrétiens doivent être le «*sel*» et la «*lumière*»?

Très grande est la diversité des situations et des façons de poser les problèmes dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé en outre par un mouvement accéléré de mutation. C'est pourquoi il faut se garder absolument de généralisations et de simplifications abusives. Il est toutefois possible de noter *certaines lignes de tendances qui se font jour dans la société actuelle.*

[6]

évangélique l'ivraie et le bon grain poussent simultanément, ainsi dans l'histoire, théâtre quotidien de la liberté humaine, se rencontrent côte à côte et parfois étroitement enlacés entre eux le bien et le mal, l'injustice et la justice, l'angoisse et l'espoir.

#### **Sécularisme et besoin religieux**

4. Comment ne pas penser à la diffusion persistante de *l'indifférence religieuse* et de *l'athéisme* sous ses formes les plus variées, en particulier sous la forme, aujourd'hui peut-être la plus répandue, du *sécularisme*? Enivré des conquêtes prodigieuses d'un développement scientifico-technique que rien n'arrête, et surtout envoûté par la tentation la plus ancienne et toujours nouvelle, celle de vouloir se faire l'égal de Dieu (cf. Genèse 3, 5 : « *Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal.* ») grâce à l'usage d'une liberté sans frein, l'homme se coupe de ses racines religieuses les plus profondes: il oublie Dieu, il estime que Dieu n'a aucun sens dans son existence, il le rejette pour se prosterner en adoration devant les «*idoles*» les plus variées.

Ce sécularisme actuel est en vérité un phénomène très grave: il ne touche pas seulement les individus, mais en quelque façon des communautés entières, comme déjà le notait le Concile: «*Des multitudes sans cesse plus denses s'éloignent en pratique de la religion*»(8). Moi même je l'ai répété souvent: le phénomène de la sécularisation frappe les peuples qui sont chrétiens de vieille date, et ce phénomène réclame, sans plus de retard, une nouvelle évangélisation.

Et pourtant, *l'aspiration et le besoin de la religion* ne peuvent mourir totalement. La conscience de chaque homme, quand il a le courage d'affronter les questions les plus graves de l'existence humaine, en particulier la question du sens de la vie, de la souffrance et de la mort, ne peut pas hésiter à faire sienne cette parole de vérité que proclamait Saint Augustin: «*Tu nous as faits pour Toi, Seigneur, et notre coeur est sans repos tant qu'il ne se repose pas en Toi*»(9). C'est ainsi que le monde actuel porte témoignage, sous des formes toujours plus vastes et plus vives, de l'ouverture à une vision spirituelle et transcendante de la vie, du réveil de la recherche religieuse, du retour au sens du sacré et à la prière, de l'exigence de la liberté d'invoquer le Nom du Seigneur.

#### **La personne humaine: sa dignité piétinée et exaltée**

5. Pensons encore aux nombreuses *violations* infligées aujourd'hui à la dignité de la *personne humaine*. Quand il n'est pas reconnu et aimé dans sa dignité d'image vivante de Dieu (cf. Genèse 1, 26 : « *Dieu dit : "Faisons l'homme à notre image, comme notre*

[7]

*ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre.* »), l'être humain est exposé aux formes les plus humiliantes et aberrantes d'*instrumentalisation*», qui le rendent misérablement esclave du plus fort. Et ce «*plus fort*» peut prendre des figures diverses: idéologie, pouvoir économique, systèmes politiques inhumains, technocratie scientifique, invasion des «*mass-media*». Une fois encore, nous nous trouvons ici en face d'une foule de personnes, qui sont nos frères et soeurs, dont les droits fondamentaux sont violés, parfois en conséquence de l'excessive tolérance ou même de l'injustice patente de certaines lois civiles: le droit à la vie et à l'intégrité du corps, le droit à un toit et au travail, le droit à la famille et à la procréation responsable, le droit à la participation à la vie publique et politique, le droit à la liberté de conscience et de profession de sa foi religieuse.

Qui peut dénombrer les enfants qui n'ont pas vu le jour, parce que tués dans le sein de leur mère, les enfants abandonnés, ou maltraités par les parents eux-mêmes, les enfants qui grandissent privés d'affection et d'éducation? En certains pays, des populations entières n'ont ni maison ni travail, et manquent des moyens indispensables pour mener une existence digne d'être humains. De terribles îlots de pauvreté et de misère, physique et morale à la fois, sont désormais fixés au pourtour des métropoles et frappent mortellement des groupes humains entiers.

Mais *le caractère sacré de la personne* ne saurait être réduit à néant, encore qu'il soit trop souvent méprisé et violé: son fondement inébranlable, c'est le Dieu Créateur et Père; aussi le caractère sacré de la personne continue-t-il de s'imposer encore et toujours.

De là procède la diffusion toujours plus vaste comme aussi l'affirmation toujours plus forte du sens *de la dignité personnelle de tout être humain*. Un courant bienfaisant désormais parcourt et envahit tous les peuples de la terre, qui ont pris davantage conscience de la dignité de l'homme: l'homme n'est absolument pas une «*chose*» ou un «*objet*» qu'on peut utiliser, mais il est toujours et uniquement un «*sujet*» doué de conscience et de liberté, appelé à vivre de façon responsable dans la société et dans l'histoire, ordonné à des valeurs spirituelles et religieuses.

On a affirmé que notre temps est le temps des «*humanismes*»: quelques-uns de ces humanismes, d'inspiration athée et séculière, en viennent paradoxalement à amoindrir et anéantir l'homme; d'autres humanismes, au contraire, l'exaltent jusqu'à déboucher sur des formes de véritable idolâtrie; d'autres, enfin, reconnaissent,

[8]

conformément à la vérité, la grandeur et la misère de l'homme, et ils mettent en évidence, soutiennent et favorisent sa dignité totale.

Un signe et un résultat de ces courants humanistes peuvent se reconnaître dans le besoin grandissant de *participation*. C'est là, de toute évidence, un des traits distinctifs de l'humanité actuelle, un véritable «*signe des temps*» qui mûrit en divers domaines et diverses directions: en ce qui concerne surtout les femmes et le monde des jeunes, en direction de la vie familiale et scolaire, mais aussi dans le monde culturel, économique, social et politique. Jouer un rôle, être en quelque façon créateur d'une nouvelle culture humaniste, est une exigence, tout à la fois universelle et individuelle(10).

### **Conflictualité et paix**

6. Nous ne pouvons pas, enfin, oublier un autre phénomène qui marque l'humanité moderne: plus qu'à aucun autre moment de son histoire, l'humanité est aujourd'hui frappée et ébranlée par la *conflictualité*. Il s'agit d'un phénomène aux formes multiples, qui se distingue du pluralisme légitime des mentalités et des initiatives, et qui se manifeste dans une néfaste opposition des personnes, des groupes, des catégories, des nations et des blocs de nations. Cette opposition prend les formes de la violence, du terrorisme, de la guerre. Une fois encore, mais dans des proportions énormément amplifiées, certaines portions de l'humanité d'aujourd'hui, parce qu'elles veulent faire montre de leur «*toute-puissance*», renouvellent la folle expérience de la construction de la «*tour de Babel*» (cf. Genèse 11, 1-9 : «*Tout le monde se servait d'une même langue et des mêmes mots. Comme les hommes se déplaçaient à l'orient, ils trouvèrent une vallée au pays de Shinéar et ils s'y établirent. Ils se dirent l'un à l'autre : "Allons! Faisons des briques et cuisons-les au feu!" La brique leur servit de pierre et le bitume leur servit de mortier. Ils dirent : "Allons! Bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés sur toute la terre!" Or Yahvé descendit pour voir la ville et la tour que les hommes avaient bâties. Et Yahvé dit : "Voici que tous font un seul peuple et parlent une seule langue, et tel est le début de leurs entreprises! Maintenant, aucun dessein ne sera irréalisable pour eux. Allons! Descendons! Et là, confondons leur langage pour qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres." Yahvé les dispersa de là sur toute la face de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. Aussi la nomma-t-on Babel, car c'est là que Yahvé confondit le langage de tous les habitants de la terre et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la surface de la terre.* » ; or, cette expérience engendre la confusion, la lutte, la désintégration et l'oppression. La famille humaine est par là bouleversée et déchirée de façon dramatique.

[9]

En contrepartie, se manifeste avec une vigueur irrépressible (\*) l'aspiration de chaque homme et des peuples au bien inestimable de la *paix* dans la justice. La béatitude «*Bienheureux les artisans de paix*» (Matthieu 5, 9) trouve chez les hommes de notre temps un écho nouveau et bien significatif: pour l'avènement de la paix et de la justice, aujourd'hui, des générations entières vivent, souffrent et travaillent. La *participation* croissante des personnes et des groupes à la vie de la société est le chemin qu'on prend aujourd'hui de plus en plus pour que la paix se transforme de désir en une réalité. Sur ce chemin, nous rencontrons grand nombre de fidèles laïcs engagés avec générosité sur le terrain social ou politique, sous les formes les plus variées, que ce soit dans les institutions, ou comme coopérateurs bénévoles et en service auprès des plus humbles.

### **Jésus Christ, espérance de l'humanité**

7. Tel est l'immense chantier qui s'offre aux yeux de ceux que le «*Maître du domaine*» envoie travailler à sa vigne.

Sur ce chantier, l'Église est présente et agissante, l'Église, c'est-à-dire nous tous, pasteurs et fidèles, prêtres, religieux et laïcs. Les situations que nous venons d'évoquer touchent l'Église: par ces situations, l'Église se trouve en partie conditionnée; cependant elle n'en est pas écrasée, encore moins terrassée, parce que l'Esprit Saint, qui est l'âme de l'Église, la soutient dans sa mission.

L'Église n'ignore pas que tous les efforts soutenus par l'humanité en vue de la communion et de la participation, en dépit des difficultés, des ralentissements, des contradictions de tout genre, provoqués par les limites de l'homme, par le péché et par le Mauvais, obtiennent une réponse parfaite dans l'intervention de Jésus Christ, Rédempteur de l'homme et du monde.

L'Église sait parfaitement qu'elle a été envoyée par Lui comme «*le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain*»(11).

En dépit de toute chose, par conséquent, l'humanité peut espérer, doit espérer: Évangile vivant et personnel, *Jésus Christ Lui-même est la «Nouvelle» toute neuve, porteuse de joie*, que l'Église chaque jour nous annonce et dont elle porte témoignage à tous les hommes.

Dans la transmission de cette annonce et dans la présentation de ce témoignage, les fidèles laïcs occupent une place originale et irremplaçable: par eux, l'Église du Christ est présente dans les secteurs les plus variés du monde, comme signe et source d'espérance et d'amour.

### **CHAPITRE I**

### **JE SUIS LA VIGNE, VOUS ETES LES SARMENTS**

### **La dignité des fidèles laïcs dans l'Église-Mystère**

[10]

## **Le mystère de la vigne**

8. L'image de la vigne est utilisée dans la Bible de multiple façon et avec diverses significations: en particulier, elle sert à exprimer *le mystère du Peuple de Dieu*. Dans cette perspective plus intérieure, les fidèles laïcs ne sont pas simplement les ouvriers qui travaillent à la vigne, mais ils sont une partie même de la vigne: *«Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments»* (Jean 15, 5), dit Jésus.

Déjà dans l'Ancien Testament, les prophètes, quand ils veulent parler du peuple élu, recourent à l'image de la vigne. Israël est la vigne de Dieu, l'ouvrage du Seigneur, la joie de son cœur: *«Je t'avais plantée comme une vigne de choix»* (Jérémie 2, 21); *«Ta mère ressemblait à une vigne plantée au bord de l'eau. Elle était féconde et feuillue grâce à l'abondance de l'eau»* (Ézéchiël 19, 10); *«Mon ami avait une vigne sur un coteau plantureux. Il en retourna la terre et en retira les pierres, pour y mettre un plant de qualité...»* (Isaïe 5, 1-2).

Jésus reprend le symbole de la vigne, et Il l'emploie pour révéler certains aspects du Royaume de Dieu: *«Un homme planta une vigne, il l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir, et y bâtit une tour de garde. Puis il la donna en fermage à des vigneron et partit en voyage»* (Marc 12, 1; cf. Matthieu 21, 28-46 : *« Mais dites-moi votre avis. Un homme avait deux enfants. S'adressant au premier, il dit : "Mon enfant, va-t-en aujourd'hui travailler à la vigne. " "Je ne veux pas", répondit-il, ensuite pris de remords, il y alla. S'adressant au second, il dit la même chose; l'autre répondit : "Entendu, Seigneur », il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté du père? " « Le premier », disent-ils. Jésus leur répondit : « En vérité je vous le dis, les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu. En effet, Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui; les publicains, eux, et les prostituées ont cru en lui; et vous, devant cet exemple, vous n'avez même pas eu un remords tardif qui vous fit croire en lui. »*

*« Écoutez une autre parabole. Un homme était propriétaire, et il planta une vigne; il l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir et y bâtit une tour; puis il la loua à des vigneron et partit en voyage. Quand approcha le moment des fruits, il envoya ses serviteurs aux vigneron pour en recevoir les fruits. Mais les vigneron se saisirent de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, en lapidèrent un troisième. De nouveau il envoya d'autres serviteurs, plus nombreux que les premiers, et ils les traitèrent de même. Finalement il leur envoya son fils, en se disant : "Ils respecteront mon fils. "Mais les vigneron, en voyant le fils, se dirent entre eux : "Celui-ci est l'héritier : venez! Tuons-le, que nous ayons son héritage.» Et le saisissant, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Lors donc que viendra le maître de la vigne, que fera-t-il à ces vigneron-là? " Ils lui disent : "Il fera misérablement périr ces misérables, et il louera la [11]*

*vigne à d'autres vigneron, qui lui livreront les fruits en leur temps. " Jésus leur dit : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : "La pierre qu'avaient rejetée les bâtisseurs c'est elle qui est devenue pierre de façade; c'est là l'œuvre du Seigneur et elle est admirable à nos yeux? " Aussi, je vous le dis : le Royaume de Dieu vous sera retiré pour être confié à un peuple qui lui fera produire ses fruits. » ).*

L'évangéliste Jean nous invite à aller encore plus profond et il nous introduit à la découverte du *mystère de la vigne*: elle est le symbole et la figure non seulement du peuple de Dieu, mais de *Jésus Lui-même*. Lui, Jésus, est le cep de vigne, et nous, les disciples, nous en sommes les sarments; Lui est la *«vraie vigne»*, à laquelle, pour vivre, sont unis les sarments (cf. Jean 15, 1-5; 6-17 : *« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il se dessèche; on les ramasse et on les jette au feu et ils brûlent. Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et vous l'aurez. C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit et deveniez mes disciples. Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez en mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure en son amour. Je vous dis cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit complète. Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeure, afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. »).*

Le Concile Vatican II, reprenant les différentes images bibliques qui éclairent le mystère de l'Église, propose de nouveau l'image de la vigne et des sarments: *«La vigne véritable, c'est le Christ; c'est Lui qui donne vie et fécondité aux rameaux que nous sommes: par l'Église nous demeurons en Lui, sans qui nous ne pouvons rien faire.»* (Jean 15, 1-5 : *« Je suis la vigne véritable et mon Père est le vigneron. Tout sarment en moi qui ne porte pas de fruit, il l'enlève, et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, pour qu'il porte encore plus de fruit. Déjà vous êtes purs grâce à la parole que je vous ai fait entendre. Demeurez en moi, comme moi en vous. De même que le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s'il ne demeure pas sur la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne; vous les [12]*

sarments. *Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit; car hors de moi vous ne pouvez rien faire.* »)(12). C'est l'Église elle-même, donc, qui est le vignoble évangélique.

Elle est *mystère* parce que l'amour et la vie du Père, du Fils et de l'Esprit Saint sont le don absolument gratuit offert à tous ceux qui sont nés de l'eau et de l'Esprit (cf. Jean 3, 5 : « *Jésus répondit : "En vérité, en vérité, je le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul; ne peut entrer dans le Royaume de Dieu."* »), appelés à vivre la *communion* même de Dieu, à la manifester et à la communiquer dans l'histoire (*mission*): « *En ce jour, dit Jésus, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et moi en vous* » (Jean 14, 20).

Désormais, c'est seulement à l'intérieur du *mystère de l'Église comme mystère de communion* que se révèle « l'identité » des fidèles laïcs, leur dignité originelle. Et c'est seulement à l'intérieur de cette dignité que peuvent se définir leur vocation et leur mission dans l'Église et dans le monde.

### **Qui sont les fidèles laïcs?**

9. Les Pères du Synode ont très justement noté la nécessité de déterminer et de proposer une *description positive* de la vocation et de la mission des fidèles laïcs, grâce à une étude approfondie de la doctrine du Concile Vatican II, à la lumière des plus récents documents du Magistère et de l'expérience de la vie de l'Église, elle-même guidée par l'Esprit Saint(13).

Pour répondre à la question « *qui sont les fidèles laïcs?* », le Concile a refusé la solution facile d'une définition négative et s'est ouvert à une vision nettement positive; il a manifesté son intention fondamentale en affirmant *la pleine appartenance des fidèles laïcs à l'Église et à son mystère, et le caractère particulier de leur vocation*, dont le propre est, d'une manière particulière, de « *chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu* »(14). « *Sous le nom de laïcs -- ainsi s'exprime la Constitution **Lumen gentium** -- on entend ici l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu par l'Église, c'est-à-dire les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien* »(15).

Déjà Pie XII affirmait: « *Les fidèles, et plus précisément les laïcs, se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Église; par eux, l'Église est le principe vital de la société humaine. C'est pourquoi, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus claire, non* [13]

*seulement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre, sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des Évêques en communion avec lui. Ils sont l'Église* »(16).

Conformément à l'image biblique de la vigne, les fidèles laïcs, comme tous les membres de l'Église, sont des sarments, branchés sur le Christ, qui est Lui, la vraie vigne, et c'est par Lui qu'ils sont rendus vivants et donneurs de vie.

L'insertion dans le Christ au moyen de la foi et des sacrements de l'initiation chrétienne est la racine première qui crée la nouvelle condition du chrétien dans le mystère de l'Église, qui constitue sa « *physionomie* » la plus profonde, qui est à la base de toutes les vocations et du dynamisme de la vie chrétienne des fidèles laïcs: en Jésus Christ mort et ressuscité, le baptisé devient une « *créature nouvelle* » (Galates 6, 15 : « *Car la circoncision n'est rien, ni l'incirconcision; il s'agit d'être une créature nouvelle.* »; 2 Corinthiens 5, 17 : « *Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une créature nouvelle : l'être ancien a disparu, un être nouveau est là.* »), une créature purifiée du péché et vivifiée par la grâce.

Ainsi donc, ce n'est que par l'exploitation des mystérieuses richesses que Dieu donne aux chrétiens dans le baptême qu'on peut dessiner la « *figure* » du fidèle laïc.

### **Le Baptême et la nouveauté chrétienne**

10. Il n'est pas excessif de dire que la vie entière du fidèle laïc a pour but de le porter à connaître la radicale nouveauté chrétienne qui découle du Baptême, sacrement de la foi, pour qu'il puisse en vivre les obligations selon la vocation que Dieu lui a fixée. Pour dessiner la « *figure* » du fidèle laïc, examinons de façon plus directe et explicite, entre autres, les aspects fondamentaux suivants: *Le Baptême nous fait naître à la vie d'enfants de Dieu; il nous unit à Jésus Christ et à son Corps qui est l'Église; il nous confère l'onction dans l'Esprit Saint en faisant de nous des temples spirituels.*

### **Enfants de Dieu dans le Fils unique**

11. Souvenons-nous des paroles de Jésus à Nicodème: « *Oui, vraiment, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, on ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3, 5). Le baptême est donc une nouvelle naissance, c'est une régénération.

C'est précisément en pensant à cet aspect du don du baptême que l'apôtre Pierre entonne ce chant: « *Béni soit Dieu, le Père de Jésus Christ notre Seigneur; dans sa grande miséricorde, Il nous a fait renaître, grâce à la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts, pour une vivante espérance, pour l'héritage qui ne connaîtra ni destruction, ni souillure, ni vieillissement* » (1 Pierre 1, 3-4). Et il donne le nom de chrétien à [14]

ceux que Dieu «*a fait renaître, non pas d'une semence périssable, mais d'une semence impérissable: sa parole vivante qui demeure*» (1 Pierre 1, 23).

Par le baptême chrétien nous devenons fils ou filles de Dieu, dans son Fils unique, Jésus Christ. Au sortir des eaux des fonts baptismaux, chaque chrétien entend à nouveau la voix qui fut entendue un jour sur les rives du Jourdain: «*Tu es mon Fils bien-aimé, tu as toute ma faveur*» (Luc 3, 22), et il comprend ainsi qu'il a été associé au Fils bien-aimé, en devenant fils adoptif (cf. Galates 4, 4-7 : «*Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption filiale. Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba Père! Aussi n'es-tu plus esclave mais fils, fils, et donc héritier de par Dieu.* ») et frère du Christ. Ainsi se réalise dans l'histoire de chaque homme l'éternel dessein de Dieu: «*Ceux qu'Il connaissait par avance, Il les a aussi destinés à être l'image de son Fils, pour faire de ce Fils l'aîné d'une multitude de frères*» (Romains 8, 29).

C'est l'Esprit Saint qui fait que les baptisés sont fils ou filles de Dieu et en même temps membres du Corps du Christ. Saint Paul le rappelle aux chrétiens de Corinthe: «*Nous avons tous été baptisés dans l'unique Esprit, pour former un seul corps*» (1 Corinthiens 12, 13), de sorte que l'Apôtre peut dire à ses fidèles laïcs: «*Vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps*» (1 Corinthiens 12, 27); «*et voici la preuve que vous êtes des fils: envoyé par Dieu, l'Esprit de son Fils est dans nos cœurs*» (Galates 4, 6; cf. Romains 8, 15-16 : «*Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte, vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba! Père! L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu.* »).

### **Un seul corps dans le Christ**

12. Régénérés comme «*fils dans le Fils*», les baptisés sont inséparablement «*membres du Christ et membres du corps de l'Église*», comme nous l'enseigne le Concile de Florence(17).

Le Baptême signifie et produit une incorporation mystique mais réelle au Corps crucifié et glorieux de Jésus. Par le moyen du sacrement, Jésus unit le baptisé à sa mort pour l'unir à sa résurrection (cf. Romains 6, 3-5 : «*Ou bien ignorez-vous que, baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle. Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, [15]*

*nous le serons aussi par une résurrection semblable.* »), le dépouille du «*vieil homme*» et le revêt de «*l'homme nouveau*», c'est-à-dire de Lui-même: «*Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ -- proclame l'apôtre Paul -- vous vous êtes revêtus du Christ*» (Galates 3, 27; cf. Éphésiens 4, 22-24 : «*à savoir qu'il vous faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme, qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes, pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité.* »; Colossiens 3, 9-10 : «*ne vous mentez plus les uns aux autres. Vous vous êtes dépouillés du vieil homme avec ses agissements, et vous avez revêtu le nouveau, celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur.* »). De là découle que «*tout en étant nombreux, nous formons un seul corps dans le Christ*» (Romains 12, 5).

Nous retrouvons, dans les paroles de Paul, l'écho fidèle de l'enseignement de Jésus Lui-même: Il nous a, en effet, révélé la mystérieuse unité de ses disciples avec Lui et entre eux, la présentant comme l'image et le prolongement de cette secrète communion qui lie le Père au Fils et le Fils au Père dans le lien d'amour de l'Esprit (cf. Jean 17, 21 : «*afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.* » ). C'est de cette même unité que parle Jésus en utilisant l'image de la vigne et des sarments: «*Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments*» (Jean 15, 5), une image qui met en lumière non seulement l'intimité profonde des disciples avec Jésus, mais aussi la communion de vie des disciples entre eux: tous, sarments de l'unique Vigne.

### **Temples vivants de l'Esprit Saint**

13. A l'aide d'une autre image, celle d'un édifice, l'apôtre Pierre définit les baptisés comme des «*pierres vivantes*» fondées sur le Christ, qui est Lui la «*pierre angulaire*»; et ils sont destinés à la «*construction d'un édifice spirituel*» (1 Pierre 2, 5-10 : «*Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un même édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ. Car il y a dans l'Écriture : "Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui se confie en elle ne sera pas confondu." A vous donc, les croyants, l'honneur, mais pour les incrédules, "la pierre qu'ont rejetée les constructeurs, celle-là est devenue la tête de l'angle, une pierre d'achoppement et un rocher qui fait tomber." Ils s'y heurtent parce qu'ils ne croient pas à la Parole; c'est bien à cela qu'ils ont été destinés. Mais vous, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour proclamer les louanges de Celui [16]*



*qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui jadis n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le Peuple de Dieu, qui n'obteniez pas miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde. »).* Cette image nous introduit à un autre aspect de la nouveauté du baptême que le Concile Vatican II présente en ces termes: *«Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle»*(18).

L'Esprit Saint «oint» le baptisé, Il imprime sur lui un sceau indélébile (cf. 2 Corinthiens 1, 21-22 : *« Et Celui qui nous affermit avec vous dans le Christ et qui nous a donné l'onction, c'est Dieu. Lui qui nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit. »*), et Il le constitue temple spirituel, c'est-à-dire qu'Il le remplit de la sainte présence de Dieu grâce à l'union et à la conformité avec Jésus Christ.

Fort de cette «onction» spirituelle, le chrétien peut, à sa manière, répéter les paroles de Jésus: *«L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'Il m'a consacré par l'onction; Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux prisonniers leur libération et aux aveugles le retour de la vue, remettre en liberté les opprimés et proclamer une année de grâce du Seigneur»* (Luc 4, 18-19; cf. Isaïe 61, 1-2 : *« L'esprit du Seigneur Yahvé est sur moi, car Yahvé m'a donné l'onction; il m'a envoyé porter la nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la libération et aux prisonniers la délivrance., proclamer une année de grâce de la part de Yahvé et un jour de vengeance pour notre Dieu, pour consoler tous les affligés. »*). Ainsi, par l'effusion du Baptême et de la Confirmation, le baptisé participe à la mission même du Christ Jésus, le Messie Sauveur.

#### **Participants à la fonction sacerdotale, prophétique et royale de Jésus Christ**

14. S'adressant aux baptisés comme à des «enfants qui viennent de naître», l'apôtre Pierre écrit: *«Approchez-vous de Lui: Il est la pierre vivante, que les hommes ont éliminée, mais que Dieu a choisie parce qu'il en connaît la valeur. Vous aussi, soyez les pierres vivantes qui servent à construire le Temple spirituel, et vous serez le sacerdoce saint, présentant des offrandes spirituelles que Dieu pourra accepter à cause du Christ Jésus ... Oui, c'est vous qui êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu; vous êtes donc chargés d'annoncer les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ...»* (1 Pierre 2, 4-5. 9).

C'est là un nouvel aspect de la grâce et de la dignité du baptême: les fidèles laïcs participent, pour leur part, à la triple fonction de Jésus Christ: sacerdotale, prophétique et royale. C'est un aspect qui, certes, n'a jamais été négligé par la tradition vivante de l'Église, [17]

comme on le voit, par exemple, dans l'explication du Psaume 26 que nous présente Saint Augustin: *«David reçut l'onction royale. En ce temps-là, il n'y avait à la recevoir que le roi et le prêtre. Ces deux personnes préfiguraient le futur roi-prêtre unique, le Christ (le mot «Christ» vient de «chrisma», qui signifie «onction»). Et notre chef n'a pas été seul à recevoir l'onction, mais nous aussi, qui sommes son corps, nous l'avons reçue avec Lui ... Voilà pourquoi l'onction est donnée à tous les chrétiens, alors que dans l'Ancien Testament elle n'était le fait que de deux personnes seulement. Que nous soyons le corps du Christ, cela ressort clairement du fait que nous avons tous reçu l'onction et qu'en Lui nous sommes oints (christi) et Christ, parce que, d'une certaine manière, la tête et le corps forment le Christ dans son intégrité»*(19).

Dans le sillage du Concile Vatican II(20), dès le début de mon service pastoral, j'ai tenu à exalter la dignité sacerdotale, prophétique et royale de tout le Peuple de Dieu: *«Celui qui est né de la Vierge Marie -- disais-je -- le fils du charpentier, à ce qu'on croyait, le Fils du Dieu vivant, comme le proclamait Pierre, est venu pour faire de nous tous "un royaume de prêtres"». Le Concile Vatican II nous a rappelé le mystère de ce pouvoir et aussi le fait que la mission du Christ, Prêtre, Prophète-Maître, Roi, se poursuit dans l'Église. Tous, le Peuple de Dieu tout entier, participent à cette triple mission»*(21).

Par cette Exhortation, nous voulons inviter encore une fois les fidèles laïcs à relire, à méditer et à assimiler avec intelligence et amour l'enseignement si fécond et si riche du Concile qui touche à leur participation à la triple fonction du Christ(22). Voici à présent une brève synthèse des éléments essentiels de cet enseignement.

Les fidèles laïcs participent à l'office sacerdotal, par lequel Jésus s'est offert Lui-même sur la Croix et continue encore à s'offrir dans la célébration de l'Eucharistie à la gloire du Père pour le salut de l'humanité. Incorporés à Jésus Christ, les baptisés sont unis à Lui et à son sacrifice par l'offrande d'eux-mêmes et de toutes leurs activités (cf. Romains 12, 1-2 : *« Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. Et ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait. »*). Parlant des fidèles laïcs, le Concile déclare: *«Toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes* [18]

spirituelles agréables à Dieu par Jésus Christ (cf. 1 Pierre 2, 5 : « *Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un même édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ.* »); et dans la célébration eucharistique ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père. C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration»(23).

La participation à l'office prophétique du Christ «*qui proclame, par le témoignage de sa vie et la vertu de sa parole, le royaume du Père*»(24), habilite et engage les fidèles laïcs à recevoir l'Évangile dans la foi, et à l'annoncer par la parole et par les actes, sans hésiter à dénoncer courageusement le mal. Unis au Christ, «*le grand prophète*» (Luc 7, 16), et constitués dans l'Esprit «*témoins*» du Christ ressuscité, les fidèles laïcs sont rendus participants autant au sens de la foi surnaturelle de l'Église qui «*ne peut se tromper dans la foi*»(25) qu'à la grâce de la parole (cf. Actes des Apôtres 2, 17-18 : «*Il se fera dans les derniers jours, dit le Seigneur, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair. Alors vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes. Et moi, sur mes serviteurs et sur mes servantes je répandrai de mon Esprit.* »; Apocalypse 19, 10 : «*Alors je me prosternai à ses pieds pour l'adorer, mais lui me dit : "Non, attention, je suis un serviteur comme toi et comme tes frères qui possèdent le témoignage de Jésus. C'est Dieu que tu dois adorer. " Le témoignage de Jésus, c'est l'esprit de prophétie.* »); ils sont au surplus appelés à faire briller la nouveauté et la force de l'Évangile dans leur vie quotidienne, familiale et sociale, comme aussi à exprimer, avec patience et courage, dans les difficultés de l'époque présente leur espérance de la gloire «*même à travers les structures de la vie du siècle*»(26).

Par leur appartenance au Christ, Seigneur et Roi de l'Univers, les fidèles laïcs participent à son *office royal*, et sont appelés par Lui au service du Royaume de Dieu et à sa diffusion dans l'histoire. Ils vivent la royauté chrétienne tout d'abord par le combat spirituel qu'ils mènent pour détruire en eux le règne du péché (cf. Romains 6, 12 : «*Que le péché ne règne donc plus dans votre corps mortel de manière à vous plier à ses convoitises.* ») et ensuite par le don d'eux-mêmes pour servir, dans la charité et dans la justice, Jésus Lui-même, présent en tous ses frères, surtout dans les plus petits (cf. Matthieu 25, 40 : «**Et le Roi leur fera cette réponse : "En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.** »).

[19]

Mais les fidèles laïcs sont appelés en particulier à redonner à la création toute sa valeur originelle. En liant la création au bien véritable de l'homme par une activité soutenue par la vie de la grâce, ils participent à l'exercice du pouvoir par lequel Jésus Ressuscité attire à Lui toutes les choses et les soumet, en même temps qu'Il se soumet Lui-même, au Père, de sorte que Dieu soit tout en tous (cf. Jean 12, 32 : «*et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi.* »; 1 Corinthiens 15, 28 : «*Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis, afin que Dieu soit tout en tous.* »).

La participation des laïcs à la triple fonction de Jésus Prêtre, Prophète et Roi, trouve d'abord sa racine dans l'onction du Baptême, puis son développement dans la Confirmation et son achèvement et son soutien dans l'Eucharistie. C'est une participation qui est donnée, il est vrai, à *chaque* fidèle laïc, mais *en tant* qu'ils forment *l'unique Corps* du Christ: en effet, Jésus enrichit de ses dons l'Église elle-même parce que l'Église est son Corps et son Épouse. Ainsi c'est *en tant que membre de l'Église* que chacun participe à la triple fonction du Christ, comme l'enseigne clairement l'apôtre Pierre; il appelle, en effet, les baptisés «*la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu*» (1 Pierre 2, 9). Et c'est justement parce qu'elle découle de la communion ecclésiale, que cette participation des fidèles laïcs à la triple fonction du Christ exige d'être vécue et réalisée dans la communion et pour la croissance de cette communion même. Saint Augustin écrit: «*De même que nous nous appelons tous chrétiens (christiani) en raison de l'onction (chrisma) mystique, de même nous nous appelons tous prêtres, parce que nous sommes membres de l'unique Prêtre*»(27).

#### **Les fidèles laïcs et le caractère séculier**

**15.** La nouveauté chrétienne est le fondement et le titre de l'égalité de tous ceux qui sont les baptisés dans le Christ, de tous les membres du Peuple de Dieu: «*Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ; commune la grâce d'adoption filiale; commune la vocation à la perfection; il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité sans division*»(28). En vertu de cette dignité baptismale commune, le fidèle laïc est co-responsable, avec tous les ministres ordonnés et avec les religieux et les religieuses, de la mission de l'Église.

Mais cette dignité baptismale commune revêt chez le fidèle laïc *une modalité qui le distingue, sans toutefois l'en séparer*, du prêtre, du religieux, de la religieuse. Le Concile Vatican II a indiqué que cette modalité se trouve dans le caractère séculier: «*Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs*»(29).

[20]

Pour saisir de façon complète, adaptée et spécifique, la condition ecclésiale du fidèle laïc, il faut approfondir la portée théologique du caractère séculier, à la lumière du dessein salvifique de Dieu et du mystère de l'Église.

Comme l'affirme Paul VI, l'Église «*a une authentique dimension séculière, inhérente à sa nature intime et à sa mission, dont la racine plonge dans le mystère du Verbe Incarné, et qui s'est réalisée sous des formes diverses pour ses membres*»(30).

L'Église, en effet, vit dans ce monde, même si elle n'est pas de ce monde (cf. Jean 17, 16 : «*Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde.* »), et elle est envoyée pour continuer l'oeuvre rédemptrice de Jésus Christ; cette oeuvre, «*qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel*»(31).

Il est certain que *tous les membres* de l'Église participent à sa dimension séculière; mais cela *de façons diverses*. En particulier la participation des fidèles laïcs a une modalité de réalisation et de fonction, qui, selon le Concile, leur est «*propre et particulière*»: c'est cette modalité que l'on désigne du nom de «*caractère séculier*»(32).

Dans le concret, le Concile parle de la condition des fidèles laïcs en la désignant, avant tout, comme le lieu où leur est adressé l'appel de Dieu: «*C'est là qu'ils sont appelés*»(33). Il s'agit ici d'un «*lieu*» présenté en termes dynamiques: les fidèles laïcs «*vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée*»(34). Ce sont des personnes qui vivent une vie normale dans le monde, étudient, travaillent, créent des rapports amicaux, sociaux, professionnels, culturels. Le Concile ne considère pas simplement leur *condition* comme un cadre extérieur et un environnement, mais bien comme une réalité *destinée à trouver en Jésus Christ la plénitude de son sens*(35). Il va même jusqu'à affirmer que «*le Verbe Incarné en personne a voulu entrer dans le jeu de cette solidarité... Il a sanctifié les liens humains, notamment ceux de la famille, source de la vie sociale. Il s'est volontairement soumis aux lois de sa patrie. Il a voulu mener la vie même d'un artisan de son temps et de sa région*»(36).

Le «*monde*» devient ainsi le milieu et le moyen de la vocation chrétienne des fidèles laïcs, parce qu'il est lui-même destiné à glorifier Dieu le Père dans le Christ. Le Concile peut dès lors indiquer le sens propre et particulier de l'appel de Dieu qui s'adresse aux fidèles laïcs. Ils ne sont pas invités à abandonner la position qu'ils occupent dans le monde. Le baptême, en effet, ne les retire pas du monde (comme le souligne l'apôtre Paul: «*Que chacun, mes* [21]

*frères, reste devant Dieu dans la condition où il se trouvait quand il a été appelé*» (1 Corinthiens 7, 24); mais il leur confie une vocation qui concerne justement leur situation dans le monde: les fidèles laïcs, en effet, sont «*appelés par Dieu à travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité*»(37). Ainsi, l'être et l'agir dans le monde sont pour les fidèles laïcs une réalité non seulement anthropologique et sociologique, mais encore et spécifiquement théologique et ecclésiale. Dans leur situation au milieu du monde, en effet, Dieu manifeste son dessein et leur communique leur vocation particulière de «*chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu*»(38).

C'est précisément dans cette optique que les Pères du Synode ont déclaré: «*Le caractère séculier du fidèle laïc n'est donc pas à définir seulement dans un sens sociologique, mais surtout en un sens théologique. Le caractère séculier doit s'entendre à la lumière de l'acte créateur et rédempteur de Dieu, qui a confié le monde aux hommes et aux femmes, pour qu'ils participent à l'oeuvre de la création, qu'ils libèrent la création elle-même de l'influence du péché et qu'ils se sanctifient dans le mariage ou dans le célibat, dans la famille, dans la profession et dans les différentes activités sociales*»(39).

La *condition ecclésiale* des fidèles laïcs est définie dans sa racine à partir de *la nouveauté chrétienne* et caractérisée par son *caractère séculier*(40).

Les images évangéliques du sel, de la lumière et du levain, bien qu'elles s'adressent indistinctement à tous les disciples de Jésus, s'appliquent de façon toute spéciale aux fidèles laïcs. Ce sont des images merveilleusement significatives, parce qu'elles traduisent non seulement l'insertion profonde et la participation totale des fidèles laïcs sur la terre, dans le monde, dans la communauté humaine, mais surtout la nouveauté et l'originalité d'une insertion et d'une participation destinées à la diffusion de l'Évangile qui sauve.

#### **Appelés à la sainteté**

**16.** La dignité des fidèles laïcs se révèle à nous dans sa plénitude si nous examinons la *vocation première et fondamentale* que le Père offre en Jésus Christ par l'intermédiaire de l'Esprit à chacun d'eux: la vocation à la sainteté, c'est-à-dire à la perfection de la charité. Le saint est le témoignage le plus éclatant de la dignité conférée au disciple du Christ. [22]

Sur la vocation universelle à la sainteté, le Concile Vatican II s'est exprimé en termes lumineux. On peut affirmer que c'est l'orientation principale qui a été fixée pour les fils et les filles de l'Église, par ce Concile voulu pour le renouvellement évangélique de la vie chrétienne(41). Cette orientation n'est pas une simple exhortation morale, mais une *exigence incontournable du mystère de l'Église*: l'Église est la Vigne choisie, par le moyen de laquelle les sarments vivent et grandissent de la sève même du Christ, sainte et sanctifiante; elle est le Corps mystique dont les membres participent à la même vie de sainteté que la tête, qui est le Christ; elle est l'Épouse aimée du Seigneur Jésus, qui s'est livré pour la sanctifier (cf. Éphésiens 5, 25-33 : « *Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église : il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne; car il voulait se la présenter à lui-même toute resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée. De la même façon les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Aimer sa femme, c'est s'aimer soi-même. Car nul n'a jamais haï sa propre chair; on la nourrit au contraire et on en prend bien soin. C'est justement ce que le Christ fait pour l'Église : ne sommes nous pas les membres de son Corps? Voici donc que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair : ce mystère est de grande portée; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église. Bref, en ce qui vous concerne, que chacun aime sa femme comme soi-même, et que la femme révère son mari.* »). L'Esprit Saint qui sanctifia la nature humaine de Jésus dans le sein virginal de Marie (cf. Luc 1, 35) est le même Esprit qui demeure et opère dans l'Église pour lui communiquer la sainteté du Fils de Dieu fait homme.

Il est aujourd'hui plus urgent que jamais que tous les chrétiens reprennent le chemin du renouveau évangélique, recevant avec générosité l'invitation de l'Apôtre à «*être saints dans toute la conduite*» (1 Pierre 1, 15-16 : « *Mais, à l'exemple du Saint qui vous a appelés, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite, selon qu'il est écrit : Vous serez saints, parce que moi, je suis saint.* »). Le Synode extraordinaire de 1985, vingt ans après la clôture du Concile, a fort à propos insisté sur cette urgence: «*Étant donné que l'Église dans le Christ est mystère, elle doit être considérée comme un signe et un instrument de sainteté. Les saints et les saintes ont toujours été source et origine de renouvellement dans les moments les plus difficiles de l'histoire de l'Église. Aujourd'hui nous avons un besoin très grand de saints; nous devons en demander au Seigneur avec insistance*»(42).

[23]

Tous, dans l'Église, précisément parce qu'ils sont ses membres, reçoivent et donc partagent la vocation commune à la sainteté. De plein droit, et sans aucune différence avec les autres membres de l'Église, les fidèles laïcs sont appelés à la sainteté: «*L'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur état ou leur rang*»(43); «*Tous les fidèles du Christ sont donc invités et obligés à poursuivre la sainteté et la perfection de leur état*»(44).

La vocation à la sainteté plonge ses racines dans le Baptême et elle est réactivée par les autres sacrements; principalement par l'Eucharistie: revêtus de Jésus Christ et abreuvés de son Esprit, les chrétiens sont «*saints*», et sont, de ce fait, habilités et engagés à manifester la sainteté de leur être dans la sainteté de *tout leur agir*. L'apôtre Paul ne se lasse pas d'engager tous les chrétiens à vivre «*comme il convient à des saints*» (Éphésiens 5, 3).

La vie selon l'Esprit, dont le fruit est la sanctification (Romains 6, 22 : « *Mais aujourd'hui, libérés du péché et asservis à Dieu, vous fructifiez pour la sainteté, et l'aboutissement, c'est la vie éternelle.* »; cf. Galates 5, 22 : « *Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance, dans les autres, douceur, maîtrise de soi.* »), suscite en tous les baptisés et en chacun d'eux le désir et l'exigence de suivre et d'imiter Jésus Christ, en accueillant ses Béatitudes, en écoutant et méditant la Parole de Dieu, en participant de façon consciente et active à la vie liturgique et sacramentelle de l'Église, en s'adonnant à la prière individuelle, familiale et communautaire, en s'ouvrant à la faim et à la soif de justice, en pratiquant le commandement de l'amour dans toutes les circonstances de la vie et dans le service auprès de leurs frères, spécialement de ceux qui sont humbles, pauvres et souffrants.

### **Se sanctifier dans le monde**

17. La vocation des fidèles laïcs à la sainteté exige que la vie selon l'Esprit s'exprime de façon particulière dans *leur insertion dans les réalités temporelles* et dans leur participation aux activités terrestres. C'est encore l'Apôtre qui nous y engage: «*Tout ce que vous dites, tout ce que vous faites, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus Christ, en offrant par Lui votre action de grâce à Dieu le Père*» (Colossiens 3, 17). Appliquant les paroles de l'Apôtre aux fidèles laïcs, le Concile affirme de façon très ferme: «*Ni le soin de leur famille, ni les affaires temporelles ne doivent être étrangers à leur spiritualité*»(45). Après eux, les Pères du Synode ont déclaré: «*L'unité de la vie des fidèles laïcs est d'une importance extrême: ils doivent, en effet, se sanctifier dans la vie ordinaire, professionnelle et sociale. Afin qu'ils puissent répondre à leur vocation, les fidèles laïcs doivent donc*

[24]

*considérer leur vie quotidienne comme une occasion d'union à Dieu et d'accomplissement de sa volonté, comme aussi de service envers les autres hommes, en les portant jusqu'à la communion avec Dieu dans le Christ»(46).*

La vocation à la sainteté doit être perçue et vécue par les fidèles laïcs, moins sous un aspect d'obligation exigeante et incontournable, que comme un signe lumineux de l'amour infini du Père qui les a régénérés à sa vie de sainteté. Une pareille vocation, dans ces conditions, doit se définir comme un *élément essentiel et indissociable de la nouvelle vie baptismale*, et par conséquent comme un élément constitutif de leur dignité. En même temps, la vocation à la sainteté est *intimement liée à la mission* et à la responsabilité qui sont confiées aux fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde. En effet, la sainteté vécue, tout en provenant de la participation à la vie de sainteté de l'Église, représente aussi par elle-même une première et fondamentale contribution à l'édification de l'Église en tant que *«Communion des Saints»*. Devant les yeux éclairés par la foi s'ouvre un spectacle merveilleux: celui de tant de fidèles laïcs, hommes et femmes, qui, précisément dans leur vie et leur activité de chaque jour, souvent inaperçus ou parfois incompris, méconnus des grands de la terre mais regardés avec amour par le Père, sont des ouvriers qui travaillent inlassablement dans la Vigne du Seigneur, des artisans humbles et grands à la fois -- assurément par la puissance de la grâce de Dieu -- de la croissance du Royaume de Dieu au cours de l'histoire.

La sainteté est ensuite, il faut le reconnaître, une base essentielle et une condition absolument irremplaçable pour l'accomplissement de la mission de salut de l'Église. C'est la sainteté de l'Église qui est la source secrète et la mesure infaillible de son activité apostolique et de son élan missionnaire. C'est seulement dans la mesure où l'Église, Épouse du Christ, se laisse aimer de Lui, et L'aime en retour, qu'elle devient Mère féconde dans l'Esprit.

Revenons à l'image biblique: la naissance et l'expansion des sarments dépendent de leur insertion dans la vigne: *«De même que le sarment ne peut pas porter de fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi. Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire»* (Jean 15, 4-5).

Tout naturellement il faut rappeler ici la proclamation solennelle de fidèles laïcs, hommes et femmes, au rang de bienheureux et de saints, qui a été faite durant le temps du Synode. Le peuple de Dieu tout entier, les fidèles laïcs en particulier, peut trouver en eux de [25]

nouveaux modèles de sainteté et de nouveaux témoins de vertus héroïques, pratiquées dans des conditions communes et ordinaires de la vie. Comme l'ont affirmé les Pères du Synode: *«Les Églises locales et surtout celles qu'on appelle les jeunes Églises doivent discerner attentivement parmi leurs propres membres les hommes et les femmes qui ont donné dans de telles conditions (les conditions quotidiennes du monde et de l'état conjugal) le témoignage de la sainteté et qui peuvent servir d'exemple aux autres, afin que, si le cas se présente, ils soient proposés pour la béatification et la canonisation»(47).*

Au terme de ces réflexions, destinées à définir la condition ecclésiale du fidèle laïc, nous revient à la mémoire la célèbre interpellation de Saint Léon le Grand: *«Reconnais, ô Chrétien, ta dignité»(48)*. C'est ce que dit aussi Saint Maxime, évêque de Turin, en s'adressant à ceux qui avaient reçu le baptême: *«Considérez l'honneur qui vous est fait dans ce mystère!»(49)*. Tous les baptisés sont invités à écouter une fois encore les paroles de Saint Augustin: *«Réjouissons-nous et remercions: nous sommes devenus non seulement des chrétiens, mais le Christ ... Soyez dans la stupeur et la joie: nous sommes devenus Christ!»(50)*.

La dignité de chrétien, source de l'égalité de tous les membres de l'Église, garantit et promeut l'esprit de communion et de fraternité, et, en même temps, elle devient la source secrète et puissante du dynamisme apostolique et missionnaire des fidèles laïcs. C'est une *dignité exigeante*, la dignité des ouvriers appelés par le Seigneur à travailler à sa vigne: *«A tous les laïcs -- lisons-nous dans les Actes du Concile -- incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre»(51)*.

## CHAPITRE II

### TOUS SARMENTS DE L'UNIQUE VIGNE

#### La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église-Communion

##### *Le mystère de l'Église-Communion*

18. Écoutons de nouveau les paroles de Jésus: *«Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron ... Demeurez en moi, comme moi en vous»* (Jean 15, 1. 4).

Par ces simples paroles nous est révélée la communion mystérieuse qui lie en une parfaite unité le Seigneur et ses disciples, le Christ et les baptisés: une communion vivante et vivifiante, par laquelle les chrétiens ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais sont la propriété du Christ, comme les sarments unis à la vigne.

La communion des chrétiens avec Jésus a pour modèle, source et fin la communion même du Fils avec le Père dans le don de l'Esprit Saint: unis au Fils dans le lien d'amour de l'Esprit, les chrétiens sont unis au Père.

Jésus continue: «*Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments*» (Jean 15, 5). De la communion des chrétiens avec le Christ découle la communion des chrétiens entre eux; tous sont les sarments de la Vigne unique, qui est le Christ. En cette communion fraternelle le Seigneur Jésus présente le reflet merveilleux et la participation mystérieuse à la vie intime d'amour du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. Pour cette communion, Jésus prie: «*Que tous, ils soient un, comme Toi, Père, Tu es en moi, et moi en Toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que Tu m'as envoyé*» (Jean 17, 21).

Cette communion est le mystère même de l'Église, comme le rappelle le Concile Vatican II, par le mot bien connu de Saint Cyprien: «*L'Église universelle apparaît comme "un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint"*»(52). Ce mystère de l'Église-Communion nous est rappelé au début de la célébration eucharistique, quand le prêtre nous accueille par le salut de l'apôtre Paul: «*Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu et la communion de l'Esprit Saint soient avec vous tous*» (2 Corinthiens 13, 13).

Après avoir dessiné la «*figure*» des fidèles laïcs en exprimant leur dignité, il nous faut à présent réfléchir sur leur mission et leur responsabilité dans l'Église et dans le monde: mais cela ne peut se comprendre valablement que dans le contexte vivant de l'Église-Communion.

### **Le Concile et l'ecclésiologie de communion**

19. Telle est effectivement l'idée centrale que l'Église a remise en lumière pour se définir elle-même dans le Concile Vatican II, comme nous l'a rappelé le Synode extraordinaire de 1985, qui s'est tenu vingt ans après le Concile: «*L'ecclésiologie de communion est l'idée centrale et fondamentale des documents du Concile. La **koinonia-communion**, fondée sur la Sainte Écriture, est mise à l'honneur dans l'Église primitive, et dans les Églises orientales jusqu'à nos jours. Voilà pourquoi le Concile Vatican II a travaillé intensément afin que l'Église soit plus clairement conçue comme une communion et que ce concept soit traduit concrètement dans la vie. Que signifie donc ce mot complexe de "communion"? Il s'agit fondamentalement de la communion avec Dieu par l'intermédiaire de Jésus Christ, dans l'Esprit Saint. Cette communion s'obtient par la parole de Dieu et par les sacrements. Le Baptême est la porte et le fondement de la communion dans l'Église. L'Eucharistie est la source et le*

[27]

*sommet de toute la vie chrétienne (cf. Lumen Gentium 11). La communion au Corps eucharistique du Christ signifie et produit, en d'autres termes édifiée, l'intime communion de tous les fidèles dans le Corps du Christ qui est l'Église (1 Corinthiens 10, 16 : «*La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas communion au sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au corps du Christ.* »)»(53).*

Au lendemain du Concile, Paul VI s'adressait aux fidèles en ces termes: «*L'Église est une communion. Que signifie ici ce mot communion? Je vous renvoie au passage du catéchisme qui parle de la **communion des Saints**. Église veut dire communion des Saints. Et communion des Saints signifie une double participation vitale: l'incorporation des chrétiens à la vie du Christ, et la circulation de la même charité dans toute la communauté des fidèles, en ce monde et en l'autre. Union au Christ et dans le Christ; et union entre les chrétiens dans l'Église*»(54).

Les images bibliques, par lesquelles le Concile a voulu nous introduire à la contemplation du mystère de l'Église, mettent en lumière la réalité de l'Église-Communion dans son indivisible dimension de communion des chrétiens avec le Christ et de communion des chrétiens entre eux. Ces images sont celles de la bergerie, du troupeau, de la vigne, de l'édifice spirituel, de la cité sainte(55). C'est surtout l'image du *corps*, présentée par l'apôtre Paul, dont la doctrine toujours vivante et attirante anime de nombreuses pages du Concile(56). S'inspirant de toute l'histoire du salut, le Concile présente aussi l'Église comme *Peuple de Dieu*: «*Le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel; Il a voulu au contraire faire d'eux un peuple qui Le connaîtrait selon la vérité et Le servirait dans la sainteté*»(57). Dès les premières lignes, la Constitution **Lumen gentium** résume admirablement cette doctrine: «*L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain*»(58).

La réalité de l'Église-Communion est, dès lors, partie intégrante, bien mieux, elle représente le contenu central du «*Mystère*», c'est-à-dire du dessein divin du salut de l'humanité. Voilà pourquoi la communion ecclésiale ne peut se traduire parfaitement si on n'y voit qu'une réalité simplement sociologique et psychologique. L'Église-Communion est le peuple «*nouveau*», le peuple «*messianique*», le peuple qui «*a pour chef le Christ ... La condition de ce peuple, c'est la dignité et la liberté des enfants de Dieu ... Sa loi c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ Lui-même*

[28]

nous a aimés ... Sa destinée enfin, c'est le Royaume de Dieu ... et ce peuple est constitué par le Christ en une communion de vie, de charité et de vérité»(59). Les liens qui unissent les membres du nouveau Peuple entre eux -- et d'abord avec le Christ -- ne sont pas ceux de la «*chair*» et du «*sang*», mais bien ceux de l'esprit, plus précisément ceux de l'Esprit Saint, que reçoivent tous les baptisés (cf. Joël 3, 1 : «*Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront, vos anciens auront des songes, vos jeunes gens, des visions.* »).

En effet cet Esprit qui de toute éternité est le lien de la Trinité, une et indivise, cet Esprit qui «*dans la plénitude des temps*» (Galates 4, 4 : «*Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption filiale.* ») unit indissolublement la chair humaine au Fils de Dieu, ce même Esprit est au cours des générations chrétiennes la source ininterrompue et inépuisable de la communion dans l'Église et de l'Église.

#### **Une communion organique: diversité et complémentarité**

**20.** La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion «*organique*», analogue à celle d'un corps vivant et agissant: elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la *diversité* et de la *complémentarité* des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités. Grâce à cette diversité et complémentarité, chacun des fidèles laïcs se trouve en *relation avec le corps tout entier* et, au corps, il apporte sa *propre contribution*.

Sur la communion organique du Corps mystique du Christ, l'apôtre Paul insiste de façon toute particulière; écoutons ici, une fois encore, son enseignement si riche, dans la synthèse que le Concile en a tracée: Jésus Christ, lisons-nous dans la Constitution **Lumen gentium**, «*en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, a fait d'eux, mystiquement, comme son Corps. Dans ce Corps, la vie du Christ se répand chez les croyants... Comme tous les membres du corps humain, malgré leur multiplicité, ne forment cependant qu'un seul corps, ainsi les fidèles dans le Christ* (cf. 1 Corinthiens 12, 12 : «*De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de la pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ.* »). Dans le travail d'édification du Corps du Christ, règne également une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit, qui distribue ses dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. 1 Corinthiens 12, 1-11 : «*Pour ce qui est des dons spirituels, frères, je* [29]

*ne veux pas vous voir dans l'ignorance. Quand vous étiez païens, vous le savez, vous étiez entraînés irrésistiblement vers les idoles muettes. C'est pourquoi, je vous le déclare : personne, parlant avec l'Esprit de Dieu, ne dit : "Anathème à Jésus", et nul ne peut dire : "Jésus est Seigneur", s'il n'est avec l'Esprit Saint. Il y a certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. A l'un, c'est un discours de sagesse qui est donné par l'Esprit; à tel autre un discours de science, selon le même Esprit; à tel autre la foi, dans le même Esprit; à tel autre les dons de guérisons, dans l'unique Esprit; à tel autre la puissance d'opérer des miracles; à tel autre la prophétie; à tel autre le discernement des esprits; à un autre les diversités des langues, à tel autre le don de les interpréter. Mais tout cela, c'est l'unique et même Esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend. »). Parmi ces dons, la grâce accordée aux Apôtres tient la première place: l'Esprit Lui-même soumet à leur autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes (cf. 1 Corinthiens 14, 1-40 : «*Recherchez la charité; aspirez aussi aux dons spirituels, surtout à celui de prophétie. Car celui qui parle en langue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu; personne en effet ne comprend : il dit en esprit des choses mystérieuses. Celui qui prophétise, au contraire, parle aux hommes : il édifie, exhorte, reconforte. Celui qui parle en langue s'édifie lui-même, celui qui prophétise édifie l'assemblée. Je voudrais, certes, que vous parliez tous en langues, mais plus encore que vous prophétisiez; car celui qui prophétise l'emporte sur celui qui parle en langues, à moins que ce dernier n'interprète, pour que l'assemblée en tire édification. Et maintenant, frères, supposons que je vienne chez vous et vous parle en langues, en quoi vous serai-je utile, si ma parole ne vous apporte ni révélation, ni science, ni prophétie, ni enseignement? Ainsi en est-il des instruments de musique, flûte ou cithare; s'ils ne donnent pas distinctement les notes, comment saura-t-on ce que joue la flûte ou la cithare? Et si la trompette n'émet qu'un son confus, qui se préparera au combat? Ainsi de vous : si votre langue n'émet pas de parole intelligible, comment saura-t-on ce que vous dites? Vous parlerez en l'air. Il y a, de par le monde, je ne sais combien d'espèces de langues, et rien n'est sans langage. Si donc j'ignore la valeur du langage, je ferai l'effet d'un Barbare à celui qui parle, et celui qui parle me fera, à moi, l'effet d'un Barbare. Ainsi de vous : puisque vous aspirez aux dons spirituels, cherchez à les avoir en abondance pour l'édification de l'assemblée. C'est pourquoi celui qui parle en langue doit prier pour pouvoir interpréter. Car, si je prie en langue, mon esprit est en prière, mais mon intelligence n'en tire aucun fruit. Que faire donc? Je prierai avec l'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence. Je dirai* [30]*

un hymne avec l'esprit, mais je le dirai aussi avec l'intelligence. Autrement, si tu ne bénis qu'en esprit, comment celui qui a rang de non-initié répondra-t-il « Amen! » à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis? Ton action de grâces est belle, certes, mais l'autre n'en est pas édifié. Je rends grâces à Dieu de ce que je parle en langues plus que vous tous; mais dans l'assemblée, j'aime mieux dire cinq paroles avec mon intelligence, pour instruire aussi les autres, que dix mille en langue. Frères, ne soyez pas des enfants pour le jugement; des petits enfants pour la malice, soit, mais pour le jugement soyez des hommes faits. Il est écrit dans la Loi : « **C'est par des hommes d'une autre langue et par des lèvres d'étrangers que je parlerai à ce peuple, et même ainsi ils ne m'écouteront pas** », dit le Seigneur. Ainsi donc, les langues servent de signe non pour les croyants, mais pour les infidèles : la prophétie, elle, n'est pas pour les infidèles mais pour les croyants. Si donc l'Église entière se réunit ensemble et que tous parlent en langues, et qu'il entre des non-initiés ou des infidèles, ne diront-ils pas que vous êtes des fous? Mais si tous prophétisent et qu'il entre un infidèle ou un non-initié, le voilà repris par tous, jugé par tous; les secrets de son cœur sont dévoilés, et ainsi, tombant sur la face, il adorera Dieu, en déclarant que Dieu est réellement parmi vous. Que conclure, frères? Lorsque vous vous assemblez, chacun peut avoir un cantique, un enseignement, une révélation, un discours en langue, une interprétation. Que tout se passe de manière à édifier. Parle-t-on en langue? Que ce soit le fait de deux ou de trois tout au plus, et à tour de rôle; et qu'il y ait un interprète. S'il n'y a pas d'interprète, qu'on se taise dans l'assemblée; qu'on se parle à soi-même et à Dieu. Pour les prophètes, qu'il y en ait deux ou trois à parler, et que les autres jugent. Si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser à tour de rôle, pour que tous soient instruits et tous exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes; car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. Comme dans toutes les églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole; qu'elles se tiennent dans la soumission, selon que la Loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison; car il est inconvenant pour une femme de parler dans l'assemblée. Est-ce de chez vous qu'est sortie la parole de Dieu? Ou bien, est-ce à vous seuls qu'elle est parvenue? Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré par l'Esprit, qu'il reconnaisse en ce que je vous écris un commandement du Seigneur. S'il l'ignore, c'est qu'il est ignoré. Ainsi donc, mes frères, aspirez au don de prophétie, et n'empêchez pas de parler en langues. Mais que tout se passe dignement et dans l'ordre. »). Le même Esprit, qui est par lui-même principe d'unité dans le corps où s'exerce sa vertu et où Il réalise la connexion intérieure des

[31]

membres, produit et stimule entre les fidèles la charité. Aussi un membre ne peut souffrir sans que tous les membres souffrent avec lui; un membre est-il à l'honneur? Tous les membres se réjouissent avec lui (cf. 1 Corinthiens 12, 26)»(60).

C'est toujours le même et unique Esprit qui est le principe dynamique de la variété et de l'unité dans l'Église et de l'Église. Relisons la Constitution **Lumen gentium**: «Pour que nous puissions nous renouveler en Lui (le Christ) incessamment (cf. Éphésiens 4, 23 : «pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement. »), Il nous a donné Son Esprit qui, présent identique à lui-même dans le chef et dans les membres, vivifie le corps entier, l'unifie et le meut, si bien que son action a pu être comparée par les saints Pères à la fonction que remplit dans le corps humain l'âme, principe de vie»(61). Dans un autre texte, particulièrement dense et précieux pour saisir «l'organicité» propre de la communion ecclésiale même sous l'aspect de croissance incessante vers la communion parfaite, le Concile écrit: «L'Esprit habite dans l'Église et dans le cœur des fidèles comme dans un temple (cf. 1 Corinthiens 3, 16 : « Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? »; 6, 19 : « Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint-Esprit, qui est en vous et que vous tenez de Dieu? Et que vous ne vous appartenez pas? »), en eux Il prie et atteste leur condition de fils de Dieu par adoption (cf. Galates 4, 6 : « Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père! »; Romains 8, 15-16. 26 : « Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba! Père! L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu. ...Pareillement l'Esprit vient au secours de notre faiblesse; car nous ne savons que demander pour prier comme il faut; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous en des gémissements ineffables. »). Cette Église qu'Il introduit dans la vérité toute entière (cf. Jean 16, 13 : « Mais quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans la vérité tout entière; car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira et il vous dévoilera les choses à venir. ») et à laquelle Il assure l'unité dans la communion et le service, Il la bâtit et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques, Il l'orne de ses fruits (cf. Éphésiens 4, 11-12 : « C'est lui encore qui a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes, ou encore évangélistes, ou bien pasteurs et docteurs, organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ. »; 1 Corinthiens 12, 4 : « Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit. »; [32]



Galates 5, 22 : « *Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi.* »). Par la vertu de l'Évangile, Il rajeunit l'Église et Il la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son Époux. L'Esprit et l'Épouse, en effet, disent au Seigneur Jésus: Viens! » (cf. Apocalypse 22, 17 : « *L'Esprit et l'Épouse disent : "Viens" Que celui qui entend dise : "Viens" Et que l'homme assoiffé s'approche, que l'homme de désir reçoive l'eau de la vie, gratuitement.* »)(62)».

La communion ecclésiale est donc un don, un grand don de l'Esprit Saint; les fidèles sont invités à le recevoir avec reconnaissance et, en même temps, à vivre avec un grand sentiment de responsabilité. Cela se réalise concrètement par leur participation à la vie et à la mission de l'Église, au service de qui les fidèles laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires.

Le fidèle laïc « *n'a pas le droit de se renfermer sur lui-même, en s'isolant spirituellement de la communauté, mais il doit vivre en un partage continu avec les autres, dans un sens très vif de fraternité, dans la joie d'une égale dignité et dans l'intention de faire fructifier avec les autres l'immense trésor reçu en héritage.* L'Esprit du Seigneur lui donne à lui, comme aux autres, des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges, Il lui rappelle, comme Il le rappelle aux autres pour leur rapport avec lui, que ce qui le distingue, **ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service ...** C'est ainsi que les charismes, les ministères, les charges et les services du fidèle laïc existent dans la communion. Ce sont là des richesses complémentaires pour le bien de tous, sous la sage conduite des Pasteurs»(63).

#### **Les ministères et les charismes, dons de l'Esprit à l'Église**

21. Le Concile Vatican II présente les ministères et les charismes comme des dons de l'Esprit Saint pour l'édification du Corps du Christ et pour la mission en vue du salut du monde(64). L'Église, en effet, est dirigée et guidée par l'Esprit Saint, qui distribue des dons variés, hiérarchiques et charismatiques, à tous les baptisés, en les appelant à être, chacun à sa façon, actifs et co-responsables.

Considérons maintenant les ministères et les charismes en examinant leurs rapports avec les fidèles laïcs et la participation de ceux-ci à la vie de l'Église-Communion.

#### **Ministères, offices et fonctions**

Les ministères présents et opérants dans l'Église sont tous, quoique sous des modalités diverses, une participation au ministère de Jésus Christ, le bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis (cf. Jean 10, 11 : « *Je suis le bon pasteur; le bon pasteur donne sa vie pour ses* [33]

*brebis.* »), le serviteur humble et totalement sacrifié pour le salut de tous (cf. Marc 10, 45; « *Aussi bien le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude.* »). Paul est extrêmement explicite sur la constitution ministérielle des Églises apostoliques. Dans sa première lettre aux Corinthiens, il écrit : « *Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Église, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui sont chargés d'enseigner ...* » (1 Corinthiens 12, 28). Dans la Lettre aux Éphésiens, nous lisons : « *Chacun de nous a reçu le don de la grâce comme le Christ nous l'a partagée ... Et les dons qu'Il a faits aux hommes, ce sont d'abord les apôtres, puis les prophètes et les missionnaires de l'Évangile, et aussi les pasteurs et ceux qui enseignent. De cette manière, le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies et que se construise le Corps du Christ. Au terme, nous parviendrons tous ensemble à l'unité dans la foi et la vraie connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait, à la plénitude de la stature du Christ* » (Éphésiens 4, 7. 11-13; cf. Romains 12, 4-8 : « *Car, de même que notre corps en son unité possède plus d'un membre et que ces membres n'ont pas tous la même fonction, ainsi nous, à plusieurs, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres. Mais, pourvus de dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est le don de prophétie, exerçons-le en proportion de notre foi; si c'est le don de service, en servant; l'enseignement, en enseignant; l'exhortation, en exhortant. Que celui qui donne le fasse sans calcul; celui qui préside, avec diligence; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie.* »). Comme il ressort de ces textes et d'autres du Nouveau Testament, les ministères, comme aussi les dons et les tâches ecclésiales, sont multiples et variés.

#### **Les ministères dérivant de l'Ordre**

22. Dans l'Église nous rencontrons, en premier lieu, les ministères ordonnés, c'est-à-dire les ministères qui *dérivent du sacrement de l'Ordre*. Le Seigneur Jésus, en effet, choisit et établit les Apôtres -- « *germes du Nouvel Israël et en même temps origine de la hiérarchie sacrée* »(65) -- avec le mandat de Lui susciter des disciples dans toutes les nations (cf. Matthieu 28, 19 : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde.* »), de former et de diriger le peuple sacerdotal. La mission des Apôtres, que le Seigneur Jésus continue de confier aux pasteurs de son peuple, est un vrai service, que la Sainte Écriture désigne d'un terme significatif : « *diakonia* », c'est-à-dire service, ministère. Les ministres reçoivent du Christ ressuscité le charisme de l'Esprit Saint, dans [34]

la succession apostolique ininterrompue, au moyen du sacrement de l'Ordre: de Lui, ils reçoivent l'autorité et le pouvoir sacré pour servir l'Église, agissant alors «*in persona Christi Capitis*» («*au nom du Christ-Tête en personne*»)(66), et pour la rassembler dans l'Esprit Saint par le moyen de l'Évangile et des Sacrements.

Les ministères ordonnés sont une grâce immense pour la vie et pour la mission de l'Église entière, avant même de l'être pour telle ou telle personne en particulier. Ils sont la réalisation et la manifestation d'une participation au sacerdoce du Christ, différente, par sa nature et non simplement par son degré, de la participation donnée par le Baptême et par la Confirmation à tous les fidèles. D'autre part, le sacerdoce ministériel, comme l'a rappelé le Concile Vatican II, a sa finalité essentielle dans le sacerdoce royal de tous les fidèles et est orienté vers celui-ci(67).

Voilà pourquoi, en vue d'assurer et de faire grandir la communion dans l'Église, en particulier en ce qui regarde les ministères divers et complémentaires, les pasteurs doivent avoir la conviction la plus ferme que leur ministère est ordonné au service de tout le peuple de Dieu (cf. Hébreux 5, 1 : «*Tout grand prêtre, en effet, pris d'entre les hommes, est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu, afin d'offrir dons et sacrifices pour les péchés.* »), et les fidèles laïcs, à leur tour, doivent reconnaître que le sacerdoce ministériel est absolument nécessaire pour leur vie dans l'Église et pour leur participation à sa mission(68).

### **Ministères, offices et fonctions des laïcs**

**23.** La mission salvifique de l'Église dans le monde est réalisée non seulement par les ministres qui ont reçu le sacrement de l'Ordre, mais aussi par tous les fidèles laïcs: ceux-ci, en effet, en vertu de leur condition de baptisés et de leur vocation spécifique, participent, dans la mesure propre à chacun, à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ.

Les pasteurs, en conséquence, doivent reconnaître et promouvoir les ministères, les offices et les fonctions des fidèles laïcs, offices et fonctions qui ont leur *fondement sacramentel dans le Baptême, dans la Confirmation*, et de plus, pour beaucoup d'entre eux, *dans le Mariage*.

En outre, lorsque la nécessité ou l'utilité de l'Église l'exigent, les pasteurs peuvent, selon les normes établies par le droit universel, confier aux fidèles laïcs certains offices et certaines fonctions qui, tout en étant liés à leur propre ministère de pasteurs, n'exigent pas cependant le caractère de l'Ordre. Le Code de Droit Canon prescrit: «*Là où les nécessités de l'Église le conseillent, et à défaut de ministres sacrés, des laïcs peuvent, même sans être lecteurs ou* [35]

*acolytes, remplir en suppléance telle ou telle de leurs fonctions: ministère de la parole, présidence des prières liturgiques, administration du Baptême, distribution de la Sainte Communion, suivant les normes du droit*»(69). Il faut remarquer toutefois que *l'exercice d'une telle fonction ne fait pas du fidèle laïc un pasteur*: en réalité, ce qui constitue le ministère, ce n'est par l'activité en elle-même, mais l'ordination sacramentelle. Seul le sacrement de l'Ordre confère au ministre ordonné une participation particulière à la fonction du Christ Chef et Pasteur et à son sacerdoce éternel(70). La fonction exercée en tant que suppléant tire sa légitimité formellement et immédiatement de la délégation officielle reçue des pasteurs et, dans l'exercice concret de cette fonction, le suppléant est soumis à la direction de l'autorité ecclésiastique(71).

La récente Assemblée synodale a présenté un panorama vaste et significatif de la situation ecclésiale en ce qui concerne les ministères, offices et fonctions des baptisés. Les Pères ont vivement manifesté leur estime pour la très importante collaboration apostolique que les fidèles laïcs, hommes et femmes, apportent à la vie de l'Église, par leurs charismes et par toute leur activité en faveur de l'évangélisation, de la sanctification et de l'animation chrétienne des réalités temporelles. En même temps, on a beaucoup apprécié leur dévouement habituel dans les communautés ecclésiales et leur généreuse disponibilité à pratiquer des suppléances dans des situations graves ou des besoins chroniques(72).

A la suite du renouveau liturgique promu par le Concile, les fidèles laïcs eux-mêmes, ayant pris plus nettement conscience des tâches qui leur reviennent dans l'assemblée liturgique et dans sa préparation, se sont rendus largement disponibles pour leur célébration: la célébration liturgique, en effet, est une action sacrée de toute l'assemblée et non pas du seul clergé. Il est donc tout naturel que les actes qui ne sont pas propres aux ministres ordonnés soient exécutés par les fidèles laïcs(73). Une fois réalisée la participation effective des fidèles laïcs dans l'action liturgique, on en est venu ensuite spontanément à admettre aussi leur participation à l'annonce de la Parole de Dieu et à la charge pastorale(74).

Dans cette même Assemblée synodale cependant, à côté de jugements positifs, les critiques n'ont pas manqué. Elles ont porté sur l'usage indiscriminé du terme «*ministère*», sur la confusion et le nivellement pratiqué entre le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel, sur la non application des lois et des normes ecclésiastiques, l'interprétation arbitraire du concept de «*suppléance*», la tendance à la «*cléricalisation*» des fidèles laïcs et le

risque de créer en fait une structure ecclésiale de service parallèle à celle qui est fondée sur le sacrement de l'Ordre.

Pour remédier, comme il se doit, à ces dangers, les Pères synodaux ont insisté sur la nécessité d'exprimer clairement, en fixant, au besoin, une terminologie plus précise(75), autant *l'unité de la mission* de l'Église, à laquelle participent tous les baptisés, que la *diversité* substantielle du ministère des pasteurs, qui est fondé sur le sacrement de l'Ordre, diversité par rapport aux autres ministères, offices et fonctions ecclésiales, fondées elles sur les sacrements du Baptême et de la Confirmation.

Il est alors nécessaire, en premier lieu, que les pasteurs, en reconnaissant et en conférant aux fidèles laïcs les divers ministères, offices et fonctions, mettent le plus grand soin à les instruire de la racine baptismale de ces tâches. Il est nécessaire, ensuite, que les pasteurs veillent à éviter un recours facile et abusif aux présumées «*situations de nécessité*» ou de «*suppléance nécessaire*», là où, objectivement, ce n'est pas le cas, ou bien là où il est possible d'y obvier par une programmation pastorale plus rationnelle.

Les différents offices et fonctions que les fidèles laïcs peuvent légitimement exercer, dans la liturgie, dans la transmission de la foi et dans les structures pastorales de l'Église, devront l'être *en conformité avec leur vocation laïque spécifique*, différente de celle des ministères sacrés. En ce sens, l'exhortation ***Evangelii nuntiandi***, qui a eu des conséquences si grandes et si bienfaisantes pour l'éveil d'une collaboration diversifiée des fidèles laïcs à la vie et à la mission évangélique de l'Église, cette exhortation rappelle que «*le champ propre de l'activité évangélisatrice des laïcs, c'est le monde, vaste et compliqué, de la politique, de la réalité sociale, de l'économie; comme aussi celui de la culture, de la science et des arts, de la vie internationale, des instruments de communication sociale; et encore d'autres réalités particulièrement ouvertes à l'évangélisation, comme celle de l'amour, de la famille, de l'éducation des enfants et des adolescents, le travail professionnel, la souffrance. Plus il y aura de laïcs pénétrés d'esprit évangélique, responsables de ces réalités et explicitement engagés en ces réalités, compétents dans le travail de leur développement et conscients de l'obligation qui leur incombe de développer toute leur capacité chrétienne souvent jusque là tenue cachée et étouffée, alors plus ces réalités, sans rien perdre ni sacrifier de leur coefficient humain, mais révélant une dimension transcendante souvent ignorée, se trouveront au service de l'édification du Royaume de Dieu, et donc du Salut en Jésus Christ*»(76).

[37]

Pendant les travaux du Synode, les Pères ont étudié avec grande attention le *Lectorat* et *l'Acolytat*. Autrefois, dans l'Église latine, ils n'étaient que les étapes spirituelles de l'itinéraire vers les ministères ordonnés; le Motu proprio de Paul VI ***Ministeria quaedam*** (15 août 1972) leur a conféré un certain degré d'autonomie et de stabilité et la possibilité d'être donnés aussi aux fidèles laïcs, mais aux hommes seulement. C'est dans ce même sens que s'exprime le Code de Droit Canon(77). Les Pères ont exprimé le désir que «le "Motu proprio" ***Ministeria quaedam*** soit revu, en tenant compte de l'usage des Églises locales et surtout en précisant les critères selon lesquels doivent être choisis les candidats à chaque ministère»(78).

En ce sens, une Commission spéciale a été constituée, qui a pour but non seulement de répondre à ce désir explicite des Pères synodaux, mais aussi et surtout d'étudier, de manière approfondie, les divers problèmes théologiques, liturgiques, juridiques et pastoraux soulevés par l'abondante floraison actuelle des ministères confiés aux fidèles laïcs.

En attendant que la Commission ait conclu son étude, pour que la pratique ecclésiale des ministères confiés aux fidèles soit ordonnée et fructueuse, toutes les Églises particulières devront respecter fidèlement les principes théologiques rappelés plus haut, en particulier la différence essentielle entre le sacerdoce ministériel et le sacerdoce commun et, en conséquence, la différence entre les ministères qui dérivent du sacrement de l'Ordre et les ministères qui dérivent des sacrements de Baptême et de Confirmation.

#### **Les charismes**

**24.** Le Saint-Esprit, en confiant à l'Église-Communion les différents ministères, l'enrichit d'autres dons et impulsions particulières, appelés *charismes*. Ceux-ci peuvent prendre les formes les plus diverses, soit comme expression de la liberté absolue de l'Esprit qui les accorde, soit comme réponse aux multiples exigences de l'histoire de l'Église. La description et la classification que nous fournissons de ces dons les textes du Nouveau Testament sont un signe de leur grande variété: «*Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit, en vue du bien. A celui-ci est donné, grâce à l'Esprit, le langage de la sagesse de Dieu; à un autre, toujours par l'Esprit, le langage de la connaissance de Dieu; un autre reçoit, dans l'Esprit, le don de la foi; un autre encore, des pouvoirs de guérison dans l'unique Esprit; un autre peut faire des miracles; un autre est un prophète, un autre sait reconnaître ce qui vient vraiment de l'Esprit; l'un reçoit le don de dire toutes sortes de paroles mystérieuses, l'autre le don de les interpréter*» (1 Corinthiens 12, 7-10; cf. 1 Corinthiens 12, 4-6 [voir **20.**]. 28-31 : «*Et ceux que Dieu a établis dans l'Église sont premièrement les apôtres, deuxièmement les prophètes,* [38]

*troisièmement les docteurs... Puis il y a les miracles, puis les dons de guérisons, d'assistance, de gouvernement, les diversités de langues. Tous sont-ils apôtres? Tous prophètes? Tous docteurs? Tous font-ils des miracles? Tous ont-ils des dons de guérisons? Tous parlent-ils en langues? Tous interprètent-ils? Aspirez aux dons supérieurs. Et je vais encore vous montrer une voie qui les dépasse toutes. »; Romains 12, 6-8 : « Mais, pourvus de dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est le don de prophétie, exerçons-le en proportion de notre foi; si c'est le don de service, en servant; l'enseignement, en enseignant; l'exhortation, en exhortant. Que celui qui donne le fasse sans calcul; celui qui préside, avec diligence; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie.»; 1 Pierre 4, 10-11 : « Chacun selon la grâce reçue, mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu. Si quelqu'un parle, que ce soit comme les paroles de Dieu; si quelqu'un assure le service, que ce soit comme par un mandat reçu de Dieu, afin qu'en tout Dieu soit glorifié par Jésus Christ, à qui sont la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen. »).*

Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde.

De nos jours également, nous pouvons voir s'épanouir divers charismes parmi les fidèles laïcs, hommes et femmes. Ils sont donnés à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres, de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes. C'est précisément au sujet de l'apostolat des laïcs que le Concile Vatican II écrit: «Pour l'exercice de cet apostolat, le Saint-Esprit qui sanctifie le peuple de Dieu par les sacrements et le ministère accorde en outre aux fidèles des dons particuliers (cf. 1 Corinthiens 12, 7 : « A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. »), les "répartissant à chacun comme Il l'entend" (cf. 1 Corinthiens 12, 11), pour que tous et "chacun selon la grâce reçue, se mettant au service des autres, soient eux-mêmes de bons intendants de la grâce multiforme de Dieu" (1 Pierre 4, 10), en vue de l'édification du Corps tout entier dans la charité (cf. Éphésiens 4, 16 : « dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même dans la charité. »)»(79).

Selon la logique du dynamisme généreux qui les a fait jaillir, les dons du Saint-Esprit exigent de tous ceux qui les ont reçus qu'ils les

[39]

exercent pour la croissance de toute l'Église, comme nous le rappelle le Concile(80).

Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Église. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ; pourvu cependant qu'il s'agisse de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit Saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit. C'est dans ce sens qu'apparaît toujours plus nécessaire le discernement des charismes. En réalité, comme l'ont déclaré les Pères du Synode, «l'action de l'Esprit Saint, qui souffle où il veut, n'est pas toujours facile à distinguer ni à recevoir. Nous savons que Dieu agit en tous les fidèles chrétiens et nous avons bien conscience des bienfaits qui procèdent des charismes à la fois en faveur de chacun et pour toute la communauté chrétienne. Toutefois, nous avons également conscience de la puissance du péché et de ses efforts pour semer le trouble et la confusion dans la vie des fidèles et des communautés»(81).

Voilà pourquoi aucun charisme ne dispense de la référence et de la soumission aux Pasteurs de l'Église. De façon très claire le Concile écrit: «C'est à ceux qui ont la charge de l'Église de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien entendu. C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. 1 Thessaloniens 5, 12. 19-21 : « Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui se donnent de la peine au milieu de vous, qui sont à votre tête dans le Seigneur et qui vous repréentent. ...N'éteignez pas l'Esprit, ne dépréciez pas les dons de prophétie; mais vérifiez tout ce qui est bon, retenez-le; gardez-vous de toute espèce de mal. »)»(82), afin que tous les charismes coopèrent, dans leur diversité et leur complémentarité, au bien commun(83).

#### **La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église**

**25.** Les fidèles laïcs participent à la vie de l'Église non seulement en exerçant leurs ministères et leurs charismes, mais de bien d'autres façons encore.

Cette participation trouve son expression primordiale et nécessaire dans la vie et la mission des Églises particulières, les Diocèses, où «est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique»(84).

#### **Églises particulières et Église universelle**

Pour une juste participation à la vie de l'Église, il est de toute urgence que les fidèles laïcs aient une vision claire et précise de l'Église particulière dans sa relation avec l'Église universelle. [40]

L'Église particulière n'est pas le fruit d'une fragmentation de l'Église universelle, pas plus que l'Église universelle n'est simplement la somme des Églises particulières; ce qui les unit entre elles, au contraire, c'est un lien vivant, essentiel et permanent, en tant que l'Église universelle existe et se manifeste dans les Églises particulières. C'est pourquoi le Concile affirme que les Églises particulières «sont formées à l'image de l'Église universelle, c'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Église Catholique, une et unique»(85).

Le Concile encore stimule les fidèles laïcs à vivre activement leur appartenance à l'Église particulière, tout en assumant une inspiration toujours plus «catholique». «Les laïcs développeront sans cesse le sens du diocèse -- lisons-nous dans le Décret sur l'apostolat des laïcs -- dont la paroisse est comme une cellule; ils seront toujours prompts à l'invitation de leur pasteur à participer aux initiatives du diocèse. De plus, pour répondre aux nécessités des villes et des régions rurales, ils ne borneront pas leur coopération aux limites de la paroisse ou du diocèse, mais ils s'efforceront de l'élargir au plan interparoissial, interdiocésain, national et international: d'autant plus que l'accroissement constant des migrations de population, la multiplication des liens mutuels, la facilité des communications ne permettent plus à une partie de la société de demeurer repliée sur elle-même. Les laïcs se préoccupent donc des exigences du Peuple de Dieu répandu sur toute la terre»(86).

Le dernier Synode a demandé, dans ce même ordre d'idées, que l'on favorise la création de *conseils pastoraux diocésains*, auxquels on puisse recourir en cas de besoin. Il s'agit ici, en réalité, de la principale forme de collaboration et de dialogue, et en même temps de discernement, sur le plan diocésain. La participation des fidèles laïcs à ces Conseils pourra élargir le recours aux consultations et ainsi le principe de la collaboration -- qui en certains cas peut aider à la s'étendre à la prise de décisions -- sera appliqué de manière plus étendue et plus ferme(87).

La participation des fidèles laïcs aux *synodes diocésains* et aux *conciles particuliers*, provinciaux ou pléniers, est prévue par le Code de Droit Canon(88); elle pourra favoriser la communion et aider la mission ecclésiale de l'Église particulière, autant dans ses propres limites qu'en relation avec les autres Églises particulières de la province ecclésiastique ou de la conférence épiscopale.

Les conférences épiscopales sont invitées à étudier le moyen le plus pratique pour développer, sur le plan national ou régional, la consultation et la collaboration des fidèles laïcs, hommes et femmes,

de façon à bien prendre conscience des problèmes communs et à manifester la communion ecclésiale de tous(89).

### **La paroisse**

26. Tout en ayant une dimension universelle, la communion ecclésiale trouve son expression la plus immédiate et la plus visible dans la *paroisse*: celle-ci est le dernier degré de la localisation de l'Église; c'est, en un certain sens, l'Église elle-même *qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles*(90).

Nous devons tous redécouvrir, dans la foi, le vrai visage de la paroisse, c'est-à-dire le «*mystère*» même de l'Église présente et agissante en elle. Si parfois elle n'est pas riche de personnes et de moyens, si même elle est parfois dispersée sur des territoires immenses, ou indiscernable au milieu de quartiers modernes populeux et confus, la paroisse n'est pas, en premier lieu, une structure, un territoire, un édifice; c'est avant tout «*la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme*»(91). C'est «*une maison de famille, fraternelle et accueillante*»(92); c'est «*la communauté des fidèles*»(93). En définitive, la paroisse est fondée sur une réalité théologique, car c'est une *communauté eucharistique*(94). Cela signifie que c'est une communauté apte à célébrer l'Eucharistie, en qui se trouvent la racine vivante de sa constitution et de sa croissance et le lien sacramental de son être en pleine communion avec toute l'Église. Cette aptitude se fonde sur le fait que la paroisse est *une communauté de foi* et une *communauté organique*, c'est-à-dire constituée par des ministres ordonnées et par les autres chrétiens, sous la responsabilité d'un curé qui, représentant l'Évêque du diocèse(95), est le lien hiérarchique avec toute l'Église particulière.

Il est certain que le travail de l'Église, à notre époque, est immense; pour l'accomplir, la paroisse ne peut évidemment pas suffire à elle seule. C'est pourquoi le Code de Droit Canon prévoit des formes de collaboration entre paroisses dans un même district(96) et il recommande à l'Évêque le soin de toutes les catégories de fidèles, même celles qui ne sont pas touchées par les soins de la pastorale ordinaire(97). Beaucoup de lieux de rencontre, en effet, et divers modes de présence et d'action sont nécessaires pour porter la parole et la grâce de l'Évangile dans les conditions de vie si variées des hommes d'aujourd'hui; beaucoup d'autres modes de rayonnement spirituel et d'apostolat du milieu, dans le domaine culturel, social, éducatif, professionnel, etc., ne peuvent avoir la paroisse pour centre ou point de départ. Et pourtant, aujourd'hui encore, la paroisse vit une époque nouvelle et prometteuse. Paul VI, au début de son Pontificat, s'adressant au clergé romain, déclarait: «*Nous croyons*»[42]

*bien simplement que cette structure antique et vénérable qu'est la paroisse a une mission indispensable d'une grande actualité; c'est elle qui doit créer la première communauté du peuple chrétien; c'est elle qui doit l'initier à l'expression normale de la vie liturgique et le rassembler dans la célébration de la liturgie; c'est à elle qu'il revient de conserver et de raviver la foi dans les foules d'aujourd'hui; c'est elle encore qui doit leur fournir l'enseignement de la doctrine salvifique du Christ; à elle encore de pratiquer avec coeur et dévouement l'humble charité des oeuvres bonnes et fraternelles»(98).*

Les Pères du Synode ont étudié très attentivement la situation actuelle de beaucoup de paroisses, et ont demandé qu'elles se renouvellent plus résolument: *«Beaucoup de paroisses, tant dans les régions urbaines qu'en pays de mission, ne peuvent fonctionner avec plein succès par suite du manque de moyens matériels ou de ministres ordonnés, ou encore en raison des conditions spéciales de vie de certains chrétiens (comme, par exemple, les exilés et les immigrés). Pour que toutes ces paroisses soient de vraies communautés chrétiennes, les autorités locales doivent favoriser: a) l'adaptation des structures paroissiales avec la grande souplesse accordée par le Droit Canon, surtout en favorisant la participation des laïcs aux responsabilités pastorales; b) les petites communautés ecclésiales de base, que l'on appelle aussi communautés de vie, où les fidèles puissent se communiquer mutuellement la Parole de Dieu et s'exprimer dans le service de l'amour; ces communautés sont d'authentiques expressions de la communion ecclésiale et des centres d'évangélisation, en communion avec leurs Pasteurs»(99).* Pour le renouveau des paroisses et pour mieux assurer leur efficacité opératoire, on devra favoriser des formes de coopération, mêmes institutionnelles, entre les différentes paroisses d'un même territoire.

### **Engagement apostolique dans la paroisse**

27. Voyons maintenant de plus près la communion et la participation des fidèles laïcs à la vie de la paroisse. Il faut ici rappeler à l'attention de tous les fidèles laïcs, hommes et femmes, une parole si vraie, si pleine de sens et stimulante, du Concile: *«Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que, sans elle, l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet»(100).* C'est là une affirmation fondamentale, qui doit, de toute évidence, être comprise à la lumière de *«l'ecclésiologie de communion»*: parce qu'ils sont divers et complémentaires, les ministères et les charismes sont tous nécessaires à la croissance de l'Église, chacun selon sa propre modalité.

[43]

Les fidèles laïcs doivent être toujours plus convaincus du sens que prend leur engagement apostolique dans leur paroisse. C'est encore le Concile qui le souligne avec raison: *«La paroisse offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité toutes les diversités humaines qui se trouvent en elle et elle les insère dans l'universalité de l'Église. Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans la paroisse en étroite union avec leurs prêtres, d'apporter à la communauté ecclésiale leurs propres problèmes, ceux du monde et les questions qui concernent le salut des hommes, pour les examiner et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous. Selon leurs possibilités, ils apporteront leur concours à toute entreprise apostolique et missionnaire de leur famille ecclésiale»(101).*

L'allusion du Concile à l'examen et à la solution des problèmes pastoraux *«avec le concours de tous»* doit trouver son développement adéquat et bien structuré dans la mise en valeur la plus sincère, la plus large et la plus ferme des *conseils pastoraux paroissiaux*, sur lesquels les Pères du Synode ont à juste titre nettement insisté(102).

Dans la situation actuelle, les fidèles laïcs peuvent et doivent faire énormément pour la croissance d'une authentique *communion ecclésiale* à l'intérieur de leurs paroisses et pour éveiller *l'élan missionnaire* vers les incroyants et aussi vers ceux, parmi les croyants, qui ont abandonné ou laissé s'affaiblir la pratique de la vie chrétienne.

Si la paroisse est l'Église implantée au milieu des maisons des hommes, elle vit et agit insérée profondément dans la société humaine et intimement solidaire de ses aspirations et de ses drames. Bien souvent le contexte social, surtout en certains pays et certains milieux, subit les secousses violentes des forces de désagrégation et de déshumanisation: l'homme est égaré et désorienté, mais dans son coeur subsiste toujours plus le désir de pouvoir expérimenter et cultiver des rapports plus fraternels et plus humains. La réponse à ce désir, la paroisse peut la fournir si, grâce à la participation active des fidèles laïcs, elle reste fidèle à sa vocation et mission originelles: être dans le monde le *«lieu»* de la communion des croyants, et tout à la fois le *«signe»* et l'*«instrument»* de la vocation de tous à la communion; en un mot, la paroisse doit être la maison ouverte à tous, et au service de tous, ou, comme se plaisait à dire Jean XXIII, la *fontaine du village* à laquelle tout le monde vient étancher sa soif.

### **Formes de participation des fidèles laïcs dans la vie de l'Église**

28. Les fidèles laïcs, unis aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, forment l'unique Peuple de Dieu, l'unique Corps du Christ. [44]

Être «*membre*» de l'Église, cela n'empêche pas chaque chrétien d'être un «*être unique et irremplaçable*»; tout au contraire cela donne son sens le plus profond à l'unicité irremplaçable de chacun, en tant que celle-ci est source de diversité et de richesse pour l'Église entière. C'est en ce sens que Dieu en Jésus Christ appelle chacun de nous par son nom propre, qui ne peut prêter à confusion. L'appel du Seigneur: «*Allez vous aussi à ma vigne*» s'adresse à chacun personnellement et signifie: «*Viens, toi aussi, à ma vigne!*».

C'est ainsi que chacun de nous, dans son unicité irremplaçable, s'offre pour la croissance de la communion ecclésiale, par son être et par son agir, tout comme, par ailleurs, il reçoit et assimile, d'une façon qui lui est propre, la richesse de l'Église entière. C'est cela la «*Communion des Saints*» que nous affirmons dans le Credo: *le bien de tous devient le bien de chacun et le bien de chacun devient le bien de tous. «Dans la Sainte Église -- écrit Saint Grégoire le Grand - - chacun est le soutien des autres et les autres sont le soutien de chacun»(103).*

#### **Formes personnelles de participation**

Il est absolument nécessaire que chaque fidèle laïc ait toujours *vive conscience d'être un «membre de l'Église»*, à qui est confiée une tâche originale, irremplaçable et qu'il ne peut déléguer, une tâche à remplir pour le bien de tous. Dans cette perspective, prend tout son sens l'affirmation du Concile *sur la nécessité absolue de l'apostolat de chaque personne: «L'apostolat que chacun doit exercer personnellement et qui découle toujours d'une vie vraiment chrétienne (cf. Jean 4, 14 : « mais qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif; l'eau que je lui donnerai deviendra en lui source d'eau jaillissant en vie éternelle. ») est le principe et la condition de tout apostolat des laïcs, même collectif, et rien ne peut le remplacer. Cet apostolat individuel est toujours et partout fécond, il est en certaines circonstances le seul adapté et le seul possible. Tous les laïcs y sont appelés et en ont le devoir, quelle que soit leur condition, même s'ils n'ont pas l'occasion ou la possibilité de collaborer dans des mouvements»(104).*

L'apostolat personnel renferme de grandes richesses qui demandent à être découvertes pour une intensification du dynamisme missionnaire de chaque fidèle laïc. Grâce à cette forme d'apostolat, le rayonnement de l'Évangile peut s'exercer d'une façon très *capillaire*, en atteignant tous les lieux et les milieux avec qui est en contact la vie quotidienne et concrète des laïcs. Il s'agit, au surplus, d'un rayonnement *constant*, parce que lié à la cohérence continue de la vie personnelle avec la foi, et en même temps d'un rayonnement particulièrement *incisif(\*\*)*, parce que, dans un

[45]

partage total des conditions de vie, de travail, des difficultés et des espérances de leurs frères, les fidèles laïcs peuvent atteindre le cœur de leurs voisins, de leurs amis, de leurs collègues, et l'ouvrir à l'horizon total, au sens plénier de l'existence: la communion avec Dieu et entre les hommes.

#### **Formes collectives de participation**

29. La communion ecclésiale, déjà présente et opérante dans l'action de chaque personne, trouve une expression spécifique dans l'action en commun des fidèles laïcs, c'est-à-dire une action solidaire menée dans une participation responsable à la vie et à la mission de l'Église.

Ces derniers temps, le phénomène d'association entre laïcs a pris des formes particulièrement variées et une grande vitalité. Si, dans l'histoire de l'Église, les associations de fidèles ont constitué une ligne continue, comme en témoignent jusqu'à nos jours les diverses confréries, les tiers-ordres et les fraternités, dans les temps modernes, ce phénomène a pris un essor spécial; on a vu naître et se répandre différentes formes de groupements: associations, groupes, communautés, mouvements. On peut parler d'*une nouvelle saison d'association des fidèles laïcs*. En effet, «*à côté des groupements traditionnels, et parfois à leurs racines mêmes, ont germé des mouvements et groupements nouveaux, dotés d'une physionomie et d'une finalité spécifiques: tant sont grandes la richesse et la variété des ressources de l'Esprit Saint, dans le tissu ecclésial, tant sont grandes également la capacité d'initiative et la générosité de notre laïcat»(105).*

Ces groupements de laïcs apparaissent souvent *très différents* les uns des autres en divers aspects, comme leur forme extérieure, les cheminements et les méthodes d'éducation, et les champs d'action. On y découvre cependant les lignes d'une *convergence* large et *profonde* dans la finalité qui les inspire: celle de participer de façon responsable à la mission de l'Église, qui est de porter l'Évangile du Christ comme source d'espérance pour l'homme et de renouveau pour la société.

Que des fidèles laïcs se regroupent pour des motifs spirituels et apostoliques, cela découle de plusieurs sources et correspond à des exigences diverses: c'est l'expression, en effet, de la nature sociale de la personne, et la réponse à un besoin d'efficacité plus vaste et plus mordante. En réalité, l'incidence «*culturelle*», source et aiguillon mais aussi fruit et signe de toute autre transformation du milieu et de la société, ne peut s'obtenir que par le travail non pas tant d'individus isolés que d'un «*sujet social*», c'est-à-dire d'un groupe, d'une communauté, d'une association, d'un mouvement. C'est surtout

[46]

vrai dans le contexte d'une société pluraliste et fractionnée -- comme elle l'est aujourd'hui en tant de pays du monde -- et aussi en face de problèmes devenus excessivement complexes et difficiles. Par ailleurs, surtout lorsqu'il s'agit d'un monde sécularisé, les différentes formes de regroupement peuvent représenter pour beaucoup de gens une aide précieuse en vue d'une vie chrétienne fidèle aux exigences de l'Évangile et pour un engagement missionnaire et apostolique.

Au-delà de ces motifs, la raison la plus profonde qui justifie et exige le regroupement des fidèles laïcs est d'ordre théologique: c'est une *raison ecclésiologique*, comme le reconnaît ouvertement le Concile Vatican II, qui voit dans l'apostolat associé un «*signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ*»(106).

C'est un «*signe*» qui doit se manifester dans les rapports de «*communion*» autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des diverses formes d'associations, dans le contexte très large de la communauté chrétienne. C'est précisément la raison ecclésiologique dont nous parlions plus haut qui explique, d'une part, le «*droit*» d'association propre aux fidèles laïcs et, d'autre part, la nécessité de «*critères*» de discernement pour vérifier l'authenticité ecclésiale des formes d'association.

Il faut avant tout reconnaître *la liberté d'association des fidèles laïcs* dans l'Église. Cette liberté est à proprement parler un droit véritable, qui ne dérive pas d'une sorte de «*concession*» de l'autorité, mais qui découle du Baptême, qui, en tant que sacrement, appelle les fidèles laïcs à participer activement à la communion et à la mission de l'Église. Sur ce point, le Concile parle clairement: «*Le lien nécessaire avec l'autorité ecclésiastique étant assuré, les laïcs ont le droit de fonder des associations, de les diriger, et d'adhérer à celles qui existent*»(107). Et le Code de Droit Canon affirme: «*Les fidèles ont le droit de fonder et de diriger librement des associations de charité ou de piété, ou qui se proposent de travailler à l'extension de la vocation chrétienne dans le monde; ils ont aussi le droit de tenir des réunions afin de poursuivre ensemble ces mêmes fins*»(108).

Il s'agit ici d'une liberté reconnue et garantie par l'autorité ecclésiastique et qui doit s'exercer toujours et uniquement dans la communion de l'Église; en ce sens, le droit des fidèles laïcs à se réunir est essentiellement lié à la vie de communion et à la mission de l'Église elle-même.

C'est toujours dans cette perspective de la communion et de la mission de l'Église, et non pas en opposition avec la liberté d'association, qu'il faut comprendre la nécessité de *critères bien*

[47]

*clairs et précis de discernement et de reconnaissance* des associations de laïcs, qu'on nomme aussi «*critères d'ecclésialité*».

Comme critères fondamentaux pour le discernement de toute association de fidèles laïcs dans l'Église on peut retenir, en les prenant ensemble, les critères suivants:

-- *Le primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté, manifesté «par les fruits de grâce que l'Esprit produit dans les fidèles»*(109), comme croissance vers la plénitude de la vie chrétienne et la perfection de la charité(110).

En ce sens toute association de fidèles laïcs est appelée à être toujours davantage un moyen de sanctification dans l'Église, un moyen qui favorise et encourage «*une union plus intime entre la vie concrète de leurs membres et leur foi*»(111).

-- *L'engagement à professer la foi catholique* en accueillant et proclamant la vérité sur le Christ, sur l'Église et sur l'homme, en conformité avec l'enseignement de l'Église, qui l'interprète de façon authentique. Toute association de fidèles laïcs devra donc être un lieu d'annonce et de proposition de la foi et d'éducation à cette même foi dans son contenu intégral.

-- *Le témoignage d'une communion solide et forte dans sa conviction*, en relation filiale avec le Pape, centre perpétuel et visible de l'unité de l'Église universelle(112), et avec l'Évêque, «*principe visible et fondement de l'unité*»(113) de l'Église particulière, et dans «*l'estime mutuelle de toutes les formes apostoliques de l'Église*»(114).

La communion avec le Pape et avec l'Évêque doit s'exprimer dans une disponibilité loyale à recevoir leurs enseignements doctrinaux et leurs directives pastorales. La communion ecclésiale exige, de plus, la reconnaissance du légitime pluralisme des fidèles laïcs dans l'Église et, en même temps, la disponibilité à une mutuelle collaboration.

-- *L'accord et la coopération avec le but apostolique de l'Église*, qui est «*l'évangélisation et la sanctification des hommes, et la formation chrétienne de leur conscience, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer de l'esprit de l'Évangile les diverses communautés et les divers milieux*»(115).

Dans cette perspective, à toutes les formes d'association des fidèles laïcs et à chacune d'elles on demande qu'elles soient animées d'un élan missionnaire qui en fasse des instruments toujours plus actifs d'une nouvelle évangélisation.

-- *L'engagement à être présents dans la société humaine* pour le service de la dignité intégrale de l'homme, conformément à la doctrine sociale de l'Église.

[48]



En ce sens, les associations de fidèles laïcs doivent devenir des courants vivants de participation et de solidarité pour créer des conditions plus justes et plus fraternelles à l'intérieur de la société.

Les critères fondamentaux que nous venons d'exposer trouvent une vérification dans les *fruits concrets* qui accompagnent la vie et les oeuvres des diverses formes associatives, en particulier le goût renouvelé pour la prière, la contemplation, la vie liturgique et sacramentelle; l'aide à la prise de conscience des vocations au mariage chrétien, au sacerdoce ministériel, à la vie consacrée; la disponibilité à prendre part aux programmes et aux activités de l'Église tant sur le plan national que sur le plan international; l'engagement dans la catéchèse et la capacité pédagogique pour la formation des chrétiens; l'impulsion à assurer une présence chrétienne dans les différents milieux de la vie sociale; la création et l'animation d'oeuvres caritatives, culturelles et spirituelles; l'esprit de détachement et de pauvreté évangélique en vue d'une plus généreuse charité envers tous; la conversion à la vie chrétienne ou le retour à la communion de baptisés *«lointains»*.

### ***Le service des Pasteurs pour la communion***

**31.** Même dans le cas où certaines formes d'associations éprouvent de bien compréhensibles difficultés et où de nouvelles formes tendent à s'imposer, les Pasteurs de l'Église ne peuvent pas renoncer à l'exercice de leur autorité, non seulement pour le bien de l'Église, mais aussi pour le bien des associations de laïcs elles-mêmes. Il faut donc qu'ils doublent leur oeuvre de discernement d'un effort pour guider et surtout pour encourager la croissance des associations de fidèles laïcs dans la communion et la mission de l'Église.

Il est extrêmement opportun que certaines associations nouvelles et certains mouvements nouveaux, étant donné leur diffusion souvent nationale et même internationale, reçoivent une *reconnaissance officielle*, une approbation explicite de l'autorité ecclésiastique compétente. C'est dans ce sens déjà que le Concile affirmait: *«Les liens de l'apostolat des laïcs avec la hiérarchie peuvent revêtir des modalités différentes selon la diversité des formes et des buts de cet apostolat... Certaines formes de l'apostolat des laïcs sont reconnues explicitement par la hiérarchie sous une forme ou sous une autre. En outre, eu égard aux exigences du bien commun de l'Église, l'autorité ecclésiastique peut choisir et promouvoir d'une façon spéciale certaines associations et institutions apostoliques, visant directement un but spirituel, et assumer à leur égard une responsabilité particulière»*(116).

Parmi les diverses formes d'apostolat des laïcs qui ont un rapport particulier avec la Hiérarchie, les Pères du Synode ont rappelé explicitement divers mouvements et associations *d'Action catholique*, dans lesquels *«les laïcs s'associent librement d'une manière organique et stable, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, en communion avec l'Évêque et avec les prêtres, pour pouvoir travailler, de la manière la plus propre à leur vocation et avec une méthode particulière, à l'expansion de toute la communauté chrétienne, aux projets pastoraux et à l'animation évangélique de tous les milieux de vie, avec fidélité et zèle»*(117).

Le Conseil Pontifical des Laïcs est chargé de préparer un tableau des associations qui reçoivent l'approbation officielle du Saint-Siège et de définir, avec le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, les conditions auxquelles peut être approuvée une association oecuménique où il y aurait une majorité catholique et une minorité non catholique; il doit aussi déterminer les cas où il est impossible de porter un jugement positif(118).

Tous, Pasteurs et fidèles, nous sommes tenus de favoriser et d'entretenir sans cesse l'existence de liens et de rapports fraternels d'estime, de cordialité, de collaboration entre les différentes formes d'associations de laïcs. C'est de cette façon seulement que la richesse des dons et des charismes que le Seigneur nous offre peut porter sa contribution féconde et ordonnée à l'édification de la maison commune: *«Pour l'édification solidaire de la maison commune, il faut, en outre, que l'on renonce à tout esprit d'antagonisme et de contestation; qu'on rivalise plutôt dans l'estime mutuelle (cf. Romains 12, 10 : « que l'amour fraternel vous lie d'affection entre vous, chacun regardant les autres comme plus méritants. »), dans le souci de se manifester affection et volonté de collaboration, avec la patience, la clairvoyance, la disponibilité au sacrifice que tout cela peut comporter»* (119).

Revenons encore une fois aux paroles de Jésus: *«Je suis la vigne et vous êtes les sarments»* (Jean 15, 5), pour rendre grâce à Dieu du grand *don* de la communion ecclésiale, reflet dans le temps de l'éternelle et ineffable communion d'amour du Dieu Unique et Trinitaire. La conscience du don doit être accompagnée d'un sens très fort de *responsabilité*: en effet c'est un don qui, comme le talent évangélique, exige d'être transformé en une vie de communion croissante.

Être responsable du don de la communion signifie, avant tout, être engagé à vaincre toute tentation de division et d'opposition, qui menace la vie et l'engagement apostolique des chrétiens. Le cri de douleur et de déception de l'apôtre Paul -- *«J'entends que chacun* [50]

*de vous dit: "moi je suis à Paul, et moi à Apollos, et moi à Céphas, et moi au Christ"; le Christ est-il divisé?»* (1 Corinthiens 1, 12-13) -- continue à retentir comme un reproche face aux *«déchirements du corps du Christ»*. Par contre, que résonnent comme un appel persuasif les autres paroles de l'Apôtre: *«Je vous en prie, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, ayez tous le même langage; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions; soyez étroitement unis dans le même esprit et dans la même pensée»* (1 Corinthiens 1, 10).

Ainsi la vie de communion ecclésiale devient un signe pour le monde et une force d'attraction qui conduit à croire au Christ: *«Comme toi, Père, Tu es en moi et moi en Toi, qu'eux aussi soient en nous un seul être, afin que le monde croie que Tu m'as envoyé»* (Jean 17, 21). De cette manière, la communion s'ouvre à la mission, elle se fait elle-même mission.

### **CHAPITRE III**

## **JE VOUS AI ÉTABLIS POUR QUE VOUS ALLIEZ ET QUE VOUS PORTIEZ DU FRUIT**

### **La co-responsabilité des fidèles laïcs dans l'Église-Mission**

#### **Communio missionnaire**

**32.** Reprenons l'image biblique de la vigne et des sarments. Elle nous introduit de façon immédiate et naturelle à la considération de la fécondité et de la vie. Enracinés dans la vigne, vivifiés par elle, les sarments sont appelés à porter du fruit: *«Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit»* (Jean 15, 5). Porter du fruit est une exigence essentielle de la vie chrétienne et ecclésiale. Celui qui ne porte pas de fruit ne reste pas dans la communion: *«Tout sarment qui est en moi, mais qui ne porte pas de fruit, (mon Père) l'enlève»* (Jean 15, 2).

La communion avec Jésus, d'où découle la communion des chrétiens entre eux, est absolument indispensable pour porter du fruit: *«En dehors de moi, vous ne pouvez rien faire»* (Jean 15, 5) Et la communion avec les autres est le fruit le plus beau que les sarments peuvent porter: c'est, en effet, un don du Christ et de son Esprit.

Or, la communion engendre la communion et se présente essentiellement comme communion missionnaire. Jésus, en effet, dit à ses disciples: *«Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous alliez, que vous donniez du fruit et que votre fruit demeure»* (Jean 15, 16).

La communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission: *la communion est missionnaire et la mission est pour la communion.* C'est toujours le même et identique Esprit qui appelle et unit **[51]**

l'Église et qui l'envoie prêcher l'Évangile *«jusqu'aux extrémités de la terre»* (Actes des Apôtres 1, 8). De son côté, l'Église sait que la communion, reçue en don, a une destination universelle. Ainsi donc, l'Église se sent débitrice, envers l'humanité entière et envers chaque homme, du don reçu de l'Esprit Saint, qui répand dans le cœur des croyants la charité de Jésus Christ, force de cohésion interne et tout à la fois d'expansion au dehors. La mission de l'Église dérive de sa nature même, telle que le Christ l'a voulue: celle d'être *«le signe et le moyen... de l'unité de tout le genre humain»*(120). Cette mission a pour but de faire connaître et de faire vivre par tous la *«nouvelle»* communion qui, par le Fils de Dieu fait homme, est entrée dans l'histoire du monde. C'est en ce sens que le témoignage de l'évangéliste Jean définit de façon désormais irrévocable le terme *«béatifiant»* vers lequel tend l'entière mission de l'Église: *«Ce que nous avons contemplé, ce que nous avons entendu, nous vous l'annonçons à vous aussi, pour que, vous aussi, vous soyez en communion avec nous. Et nous, nous sommes en communion avec le Père et avec son Fils, Jésus Christ»* (1 Jean 1, 3).

Or, dans le contexte de la mission de l'Église, le Seigneur confie aux fidèles laïcs, en communion avec tous les autres membres du Peuple de Dieu, une grande part de responsabilité. Les Pères du Concile Vatican II en avaient bien conscience: *«Les pasteurs savent bien l'importance de la contribution des laïcs au bien de l'Église entière. Ils savent qu'ils n'ont pas été eux-mêmes institués par le Christ pour assumer à eux seuls tout l'ensemble de la mission salutaire de l'Église à l'égard du monde, leur tâche magnifique consistant à remplir leur mission de pasteurs à l'égard des fidèles et à reconnaître les ministères et les grâces propres à ceux-ci d'une manière telle que tout le monde à sa façon et dans l'unité apporte son concours à l'oeuvre commune»*(121). Leur conviction a été reprise ensuite, avec une clarté et une vigueur nouvelles, dans tous les travaux du Synode.

#### **Announcer l'Évangile**

**33.** Les fidèles laïcs, précisément parce qu'ils sont membres de l'Église, ont la vocation et la mission d'annoncer l'Évangile: à cette activité ils sont habilités et engagés par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit.

Nous lisons déjà dans un texte clair et dense du Concile Vatican II: *«Participant à la fonction du Christ, prêtre, prophète et roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église ... Nourris par leur participation active à la vie liturgique de leur communauté, ils s'emploient avec zèle à ses oeuvres apostoliques; ils acheminent vers l'Église des hommes qui en étaient peut-être fort éloignés; [52]*

ils collaborent avec ardeur à la diffusion de la Parole de Dieu, particulièrement par les catéchismes; en apportant leur compétence, ils rendent plus efficace le ministère auprès des âmes, de même que l'administration des biens de l'Église»(122).

Or c'est dans l'évangélisation que se concentre et se déploie toute la mission de l'Église, dont le chemin historique se déroule sous la grâce et le commandement de Jésus Christ: *«Allez dans le monde entier. Proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création»* (Marc 16, 15). *«Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde»* (Matthieu 28, 20). *«Évangéliser -- écrit Paul VI -- c'est la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde»*(123).

Par le moyen de l'évangélisation, l'Église se construit et se forme comme *communauté de foi*; plus précisément, comme communauté d'une foi confessée dans l'adhésion à la Parole de Dieu, *célébrée* dans les sacrements, *vécue* dans la charité, qui est comme l'âme de l'existence morale chrétienne. En effet, la *«bonne nouvelle»* tend à éveiller dans le cœur et dans la vie de l'homme la conversion et l'attachement personnel à Jésus Christ, Sauveur et Seigneur; elle dispose au Baptême et à l'Eucharistie et elle se renforce dans la résolution et la réalisation de la vie nouvelle selon l'Esprit.

Il est bien certain que le commandement de Jésus -- *«Allez et prêchez l'Évangile»* -- garde toujours vivante sa valeur et s'impose avec une urgence qui ne faiblit pas. Toutefois la *situation actuelle*, non seulement du monde mais aussi de tant de secteurs de l'Église, *exige absolument* que la Parole du Christ reçoive une obéissance plus prompte et généreuse. Chaque disciple est appelé personnellement; aucun ne peut refuser de donner sa réponse personnelle: *«Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile»* (1 Corinthiens 9, 16).

#### **L'heure est venue d'entreprendre une nouvelle évangélisation**

**34.** Des pays et des nations entières où la religion et la vie chrétienne étaient autrefois on ne peut plus florissantes et capables de faire naître des communautés de foi vivante et active sont maintenant mises à dure épreuve et parfois sont même radicalement transformées, par la diffusion incessante de l'indifférence religieuse, de la sécularisation et de l'athéisme. Il s'agit en particulier des pays et des nations de ce qu'on appelle le Premier Monde, où le bien-être économique et la course à la consommation, même s'ils côtoient des situations effrayantes de pauvreté et de misère, inspirent et alimentent une vie vécue *«comme si Dieu n'existait pas»*. Actuellement l'indifférence religieuse et l'absence totale de signification qu'on attribue à Dieu, en face des problèmes graves de la vie, ne sont pas moins préoccupantes ni délétères que

[53]

l'athéisme déclaré. La foi chrétienne, même lorsqu'elle survit en certaines de ses manifestations traditionnelles et rituelles, tend à être arrachée des moments les plus importants de l'existence, comme les moments de la naissance, de la souffrance et de la mort. De là vient que se posent forcément des questions et des énigmes terribles; elles restent sans réponse, et l'homme d'aujourd'hui se trouve exposé à la déception désespérée ou à la tentation de détruire la vie humaine elle-même, qui pose de tels problèmes.

En d'autres pays ou nations, au contraire, on conserve encore beaucoup de traditions très vivantes de piété et de sentiment chrétien; mais ce patrimoine moral et spirituel risque aussi de disparaître sous la poussée de nombreuses influences, surtout celles de la sécularisation et de la diffusion des sectes. Seule une nouvelle évangélisation peut garantir la croissance d'une foi claire et profonde, capable de faire de ces traditions une force de réelle liberté.

Assurément il est urgent partout de refaire le tissu chrétien de la société humaine. Mais la condition est *que se refasse le tissu chrétien des communautés ecclésiales elles-mêmes* qui vivent dans ces pays et ces nations.

Les fidèles laïcs sont donc aujourd'hui, en vertu de leur participation à la fonction prophétique du Christ, pleinement engagés dans cette tâche de l'Église. A eux, en particulier, il revient de témoigner que la foi constitue la seule réponse pleinement valable, que tous, plus ou moins consciemment, entrevoient et appellent, aux problèmes et aux espoirs que la vie suscite en chaque homme et en toute société. Cela sera possible si les fidèles laïcs savent surmonter en eux-mêmes la rupture entre l'Évangile et la vie, en sachant créer dans leur activité de chaque jour, en famille, au travail, en société, l'unité d'une vie qui trouve dans l'Évangile inspiration et force de pleine réalisation.

A tous les hommes d'aujourd'hui, je répète, une fois encore, le cri passionné par lequel j'ai ouvert mon service pastoral: ***«N'ayez pas peur, ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ! A sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des États, les systèmes économiques comme les systèmes politiques, les vastes domaines de la culture, de la civilisation, du développement. N'ayez pas peur! Le Christ sait "ce qu'il y a dans l'homme". Seul Lui le sait. Aujourd'hui, bien souvent, l'homme ne sait pas ce qu'il porte au-dedans de lui-même, dans l'intime de son âme, dans les profondeurs de son cœur. De là vient que bien souvent il est incertain du sens de sa vie sur cette terre. Il est envahi par le doute, qui se change en désespoir. Permettez -- je vous en prie, je vous implore en toute humilité et confiance -- permettez au Christ de parler à l'homme. Seul Lui a des paroles de vie, oui, de vie éternelle»***(124).

[54]

